REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE FELIX HOUPHOUËT BOIGNY



UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Année: 2012 - 2013

THESE

N°.....

Présentée en vue de l'obtention du

DIPLOME D'ETAT DE DOCTEUR EN PHARMACIE

Par **DIOMANDE MONTY JOELLE**

Evaluation du test SD BIOLINE HIV-1/2 3.0[®] de STANDARD DIAGNOSTICS pour le dépistage de l'infection à VIH en COTE D'IVOIRE en 2011

Soutenue publiquement le.....

Composition du jury

Président : Monsieur **MENAN Eby Ignace**, Professeur Titulaire

Directeur de thèse : Monsieur INWOLEY Kokou André, Maître de Conférences Agrégé Assesseurs : Monsieur OGA Agbaya Stéphane, Maître de Conférences Agrégé

: Madame SANGARE Mahawa, Assistante

ADMINISTRATION ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES

HONORARIAT

Directeurs/doyens honoraires : Professeur RAMBAUD André

Professeur FOURASTE Isabelle

Professeur BAMBA Moriféré

Professeur YAPO Abbé †

Professeur MALAN Kla Anglade

Professeur KONE Moussa †

ADMINISTRATION

Directeur Professeur ATINDEHOU Eugène

Sous-directeur Chargé de la Pédagogie Professeur INWOLEY Kokou André

Secrétaire Principal Monsieur BLAY Koffi

Secrétaire Principal Adjoint Madame AKE Kouadio Api Eugénie

Documentaliste Monsieur N'GNIMMIEN Koffi Lambert

Intendant Monsieur GAHE Alphonse

Responsable de la Scolarité Madame DJEDJE Yolande

PERSONNEL ENSEIGNANT PERMANENT

Professeurs titulaires

Mme AKE Michèle Chimie Analytique

M ATINDEHOU Eugène Chimie Analytique, Bromatologie

Mme KONE BAMBA Diéneba Pharmacognosie

M KOUADIO Kouakou Luc Hydrologie, Santé Publique

MALAN Kla Anglade Chimie Analytique, contrôle de qualité

MENAN Eby Ignace Parasitologie - Mycologie

MONNET Dagui Biochimie et Biologie Moléculaire

Maîtres de conférences agrégés

M ABROGOUA Danho Pascal Pharmacologie

Mme ATTOUNGBRE HAUHOUOT M.L. Biochimie et Biologie Moléculaire

M AHIBOH Hugues Biochimie et Biologie moléculaire

Mme AKE EDJEME N'guessan Angèle Biochimie et Biologie moléculaire

M DANO Djédjé Sébastien Toxicologie.

INWOLEY Kokou André Immunologie

KABLAN Brou Jérôme Pharmacologie

KOFFI Angely Armand Pharmacie Galénique

Mme KOUAKOU SIRANSY N. Pharmacologie

M KOUASSI Dinard Hématologie

LOUKOU Yao Guillaume Microbiologie

OGA Agbaya Stéphane Santé publique et Economie de la santé

OUATTARA Mahama Chimie thérapeutique

Mme SAWADOGO Duni Hématologie

M YAPI Ange Désiré Chimie organique, chimie thérapeutique

YAVO William Parasitologie – Mycologie

ZINZENDORF Nanga Yessé Microbiologie

Maîtres de conférences (CAMES)

M YOLOU Séri Fernand Chimie Générale

Maîtres de conférences associés

M DIAFOUKA François Biochimie et Biologie de la Reproduction

Maîtres assistants

M AMARI Antoine Serge G. Législation

AMIN N'Cho Christophe Chimie analytique

Mme BARRO KIKI Pulchérie Parasitologie - Mycologie

M BONY François Nicaise Chimie Analytique

CLAON Jean Stéphane Santé Publique

. DEMBELE Bamory Immunologie

DJOHAN Vincent Parasitologie -Mycologie

EZOULIN Miezan Jean Marc Toxicologie

GBASSI K. Gildas Chimie Minérale

Mme KOUASSI AGBESSI Thérèse Microbiologie

M OUASSA Timothée Bactériologie

Mme SACKOU KOUAKOU Julie Santé Publique

M YAYO Sagou Eric Biochimie-Biologie moléculaire

Assistants

M ADJOUNGOUA Attoli Léopold Pharmacognosie

ADJAMBRI Adia Eusebé Hématologie

Mmes AFFI-ABOLI Mihessé Roseline Immunologie

AKA-ANY-GRA Armelle Adjoua S. Pharmacie Galénique

M AMICHIA Attoumou Magloire Pharmacologie

ANGORA Kpangbo Etienne Parasitologie

Mme AYE YAYO Mireille Hématologie

M BROU Amani Germain Chimie analytique

M DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Pharmacologie

Mlle DOTIA Tiepordan Agathe Bactériologie Virologie.

M CABLAN Mian N'Ddey Asher Bactériologie Virologie

DALLY Laba Galénique

Mlle DIAKITE Aïssata Toxicologie

M EFFO Kouakou Etienne Pharmacologie

Mlle FOFIE N'Guessan Bra Yvette Pharmacognosie

Mmes HOUNSA Annita Emeline Epse Alla Santé publique

IRIE N'GUESSAN Amenan Pharmacologie

M KABRAN Tano Kouadio Mathieu Immunologie

KACOU Alain Chimie thérapeutique

KAMENAN Boua Alexis Thierry Pharmacologie

KASSI Kondo Fulgence Parasitologie-Mycologie

Mlle KONATE Abibatou Parasitologie-Mycologie

M KONAN Konan Jean Louis Biochimie et Biologie moléculaire

Mme KONE Fatoumata Biochimie et Biologie moléculaire

M KOUAKOU Sylvain Landry Pharmacologie

KOUAME Dénis Rodrigue Immunologie

KPAIBE Sawa André Philippe Chimie analytique

LATHRO Joseph Serge Microbiologie

Mme LEKADOU KORE Sylvie Santé Publique

M MANDA Pierre Toxicologie

N'GUESSAN Alain Galénique

Mmes N'GUESSAN-BLAO Amoin Rebecca J. Hématologie

OUAYOGODE-AKOUBET Aminata Pharmacognosie

POLNEAU VALLEE Sandrine Mathématiques biophysique

SANGARE Mahawa Biologie Générale

SANGARE TIGORI Béatrice Toxicologie

M SIMAGA Dédéou Pharmacognosie

TRE Eric Serge Chimie Analytique

Mmes VANGA ABO Henriette Parasitologie - Mycologie

YAO ATTIA Akissi Régine Santé publique

M. YAPO Assi Vincent De Paul Biologie Générale

In memorium

Feu COMOE Léopold Maître de Conférences Agrégé

Feu YAPO Abbé Etienne Professeur Titulaire

Feu GUEU Kaman Maître Assistant

Feu TRAORE Moussa Assistant

Feu ALLADOUM Nambelbaye Assistant

Feu COULIBALY Sabali Assistant

Feu YAPO Achou Pascal Assistant

Feu KONE Moussa Professeur Titulaire

ENSEIGNANTS VACATAIRES DES AUTRES UFR

Professeur

M ASSAMOI Assamoi Paul Biophysique

Maîtres de conférences

Mme TURQUIN née DIAN Louise Biologie Végétale

M OYETOLA Samuel Chimie Minérale

YAO N'Dri Pathologie Médicale

ZOUZOU Michel Cryptogamie

Enseignants vacataires non universitaires

M AHOUSSI Daniel Ferdinand Secourisme.

DEMPAH Anoh Joseph Parasitologie-zoologie

KOUAKOU Tanoh Hilaire Botanique et Cryptogamie

N'GOZAN Marc Secourisme

N'GUETTA Augustin Gestion

KONAN Kouacou Diététique

KONKON N'Dri Gilles Botanique, Cryptogamie

OKPEKON Aboua Timothée Chimie Analytique, Chimie Générale.

Mme PAYNE Marie Santé Publique

COMPOSITION DES DEPARTEMENTS DE l'UFR SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES

BACTERIOLOGIE - VIROLOGIE

Professeurs LOUKOU Yao Guillaume Maître de Conférences Agrégé

Chef de département

ZINZENDORF Nanga Yessé Maître de Conférences Agrégé.

Docteurs KOUASSI AGBESSI Thérèse Maître Assistante

OUASSA Timothée Maître Assistant

CABLAN Mian N'Dédey Asher Assistant

DOTIA Tiepordan Agathe Assistante

LATHRO Joseph Serge Assistant

BIOCHIMIE, BIOLOGIE MOLECULAIRE, BIOLOGIE DE LA REPRODUCTION ET PATHOLOGIE MEDICALE

Professeur MONNET Dagui Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs DIAFOUKA François Maître de Conférences

HAUHOUOT ép. ATTOUNGBRE M.L. Maître de Conférences Agrégé

AHIBOH Hugues Maître de Conférences Agrégé

AKE EDJEME N'Guessan Angèle Maître de Conférences Agrégé

Docteurs YAYO Sagou Eric Maître Assistant

KONAN Konan Jean Louis Assistant

KONE Fatoumata Assistante

BIOLOGIE GENERALE, HEMATOLOGIE ET IMMUNOLOGIE

Professeur SAWADOGO Duni Maître de Conférences Agrégé

Chef du Département

Professeurs KOUASSI Dinard Maître de Conférences Agrégé

INWOLEY Kokou André Maître de Conférences Agrégé

Docteurs DEMBELE Bamory Maitre-assistant

AFFI-ABOLI Mihessé Roseline Assistante

ADJAMBRI Adia Eusebé Assistant

AYE-YAYO Mireille Assistante

KABRAN Tano K. Mathieu Assistant

KOUAME Dénis Rodrigue Assistant

N'GUESSAN-BLAO A. Rebecca S. Assistante

SANGARE Mahawa Assistante

YAPO Assi Vincent De Paul Assistant

CHIMIE ANALYTIQUE, CHIMIE MINERALE ET GENERALE, TECHNOLOGIE ALIMENTAIRE

Professeur ATINDEHOU Eugène Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeurs MALAN Kla Anglade Professeur Titulaire

AKE Michèle Professeur Titulaire

YOLOU Séri Fernand Maître de Conférences

Docteurs AMIN N'cho Christophe Maître Assistant

BONY Nicaise François Maître Assistant

GBASSI K. Gildas Maître Assistant

BROU Amani Germain Assistant

KPAIBE Sawa Andre Philippe Assistant

TRE Eric Serge Assistant

CHIMIE ORGANIQUE ET CHIMIE THERAPEUTIQUE

Professeur YAPI Ange Désiré Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeur OUATTARA Mahama Maître de Conférences Agrégé

Docteur KACOU Alain Assistant

PARASITOLOGIE, MYCOLOGIE, BIOLOGIE ANIMALE ET ZOOLOGIE

Professeurs MENAN Eby Ignace H. Professeur Titulaire

Chef de Département

Professeur YAVO William Maître de Conférences Agrégé

Docteurs BARRO KIKI Pulchérie Maître Assistante

DJOHAN Vincent Maître Assistant

ANGORA Kpongbo Etienne Assistant

KASSI Kondo Fulgence Assistant

KONATE Abibatou Assistante

VANGA ABO Henriette Assistante

PHARMACIE GALENIQUE, BIOPHARMACIE, COSMETOLOGIE, GESTION ET LEGISLATION PHARMACEUTIQUE

Professeur KABLAN Brou Jérôme Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département par intérim

Professeur KOFFI Armand A. Maître de Conférences Agrégé

AMARI Antoine Serge G. Maître Assistant

AKA-ANY Grah Armelle A.S. Assistante

DALLY Laba Ismaël Assistant

N'GUESSAN Alain Assistant

PHARMACOGNOSIE, BOTANIQUE, BIOLOGIE VEGETALE, CRYPTOGAMIE

Professeur KONE BAMBA Diénéba Professeur Titulaire

Chef de Département

Docteurs ADJOUGOUA Attoli Léopold Assistant

FOFIE N'Guessan Bra Yvette Assistante

OUAYOGODE-AKOUBET Aminata Assistante

SIMAGA Dédéou Assistant

PHARMACOLOGIE, PHARMACIE CLINIQUE ET THERAPEUTIQUE, ANATOMIE, EMBRYOLOGIE ET PHYSIOLOGIE HUMAINES

Professeur KABLAN Brou Jérôme Maître de Conférences Agrégé

Chef de Département

Professeurs ABROGOUA Danho Pascal Maître de Conférences Agrégé

KOUAKOU SIRANSY N'doua G. Maître de Conférences Agrégé

Docteurs AMICHIA Attoumou M Assistant

DJADJI Ayoman Thierry Lenoir Assistant

EFFO Kouakou Etienne Assistant

IRIE N'GUESSAN Amenan G. Assistante

KAMENAN Boua Alexis Assistant

KOUAKOU Sylvain Landry Assistant

PHYSIQUE, BIOPHYSIQUE, MATHEMATIQUES, STATISTIQUES ET INFORMATIQUE

Professeur ATINDEHOU Eugène Professeur Titulaire

Chef de Département par intérim

Docteur POLNEAU VALLEE Sandrine Assistante

SANTE PUBLIQUE, HYDROLOGIE ET TOXICOLOGIE

Professeur KOUADIO Kouakou Luc Professeur Titulaire

Chef de département

Professeurs DANO Djédjé Sébastien Maître de Conférences Agrégé

OGA Agbaya Stéphane Maître de Conférences Agrégé

Docteurs CLAON Jean Stéphane Maître Assistant

EZOULIN Miézan Jean Marc Maître Assistant

SACKOU KOUAKOU J. Maître Assistante

DIAKITE Aïssata Assistante

HOUNSA-ALLA Annita Emeline Assistante

LEKADOU KORE Sylvie Assistante

MANDA Pierre Assistant

SANGARE TIGORI B. Assistante

YAO ATTIA Akissi Régine Assistante

DEDICACES

Je dédie cette thèse à

A L'ETERNEL, LE DIEU D'AMOUR, MON BERGER, MA FORTERESSE

L'Eternel est mon berger, je ne manquerai de rien. Psaume 23V1

Seigneur tu me connais et ta sainte présence m'environne.

Tu marches devant moi ; tu gardes mes pas ; ta main me soutient. Je sais que tu m'aimes.

Si je t'oubliais et si tout s'effondrait devant mes yeux ; je sais seigneur que tu resterais là car je sais que tu m'aimes.

Merci pour ton amour à mon égard. Merci d'avoir tout accompli pour moi et d'avoir tracé un chemin pour moi.

MERCI POUR TOUT ET GLOIRE TE SOIT RENDUE.

A mon père TOKPA DIOMANDE

Papa tu as toujours veillé mes frères et moi sur nos parcours scolaires. Tu organisais des réunions pour vérifier nos moyennes, nous encourager, nous conseiller. Aujourd'hui je suis heureuse de te présenter le fruit de tous tes conseils.

Merci papa pour tes sacrifices, ton soutien, tes encouragements. Tu as été pour moi un exemple à suivre.

J'espère toujours mériter ta confiance et être une fierté pour toi.

Que le médecin par excellence, le Dieu tout puissant te donne la santé, une longue vie et te bénisse abondamment.

A ma mère ONEKPO MARTINE

Maman, j'ai le sourire aux lèvres pendant que je t'écris ces mots, parce que tu es une mère formidable. Seul Dieu sait combien de fois tu as souffert et tu t'es sacrifiée pour nous tes enfants et seul Dieu pourra te récompenser pour ces efforts. Merci pour toutes tes prières adressées pour moi afin que j'arrive jusque là.

<u>Dieu te bénisse abondamment maman ; qu'il te donne une santé de fer et une longue vie. Merci pour tout maman chérie. Sache que je t'aime.</u>

A mes frères et sœur

Obré Fernand Didier, Diomandé Keffa Franck, Diomandé Ziné Laetitia, Diomandé Mominé Parfait.

Merci pour vos prières et pour vos soutiens à mon égard. Que le seigneur vous aide dans vos différents projets.

Dieu vous bénisse mes frères.

A mon frère Diomandé Beko Hermann

Je tiens particulièrement à te dire un grand merci pour tout car tu es un frère en or. Tu as été d'un grand apport pour toute la famille y compris moi. Merci pour ton grand cœur.

Que le seigneur te bénisse au-delà de tes espérances. Encore merci.

A mon fiancé Babré Ozeka

Je rends grâce à Dieu de t'avoir connu. Tu m'as encouragé et m'a soutenu dans mes études. Que le tout puissant étende sa main sur nos vies et nous aide à réaliser nos projets.

Sois abondamment béni Babré chéri.

AUX GRANDES FAMILLES DIOMANDE ET BREGA

Mes oncles, mes tantes, mes cousines, mes cousins

Je suis heureuse d'appartenir à ces deux familles. C'est grâce à vous que j'ai voulu avancer dans la vie car vous m'avez appris l'honnêteté et la solidarité.

Je prie Dieu pour que ces deux familles soient et restent unies afin de nous aider à traverser les épreuves en nous tenant toujours main dans la main.

Dieu vous bénisse.

A MES NIECES Marie-Eude; Ruth Emmanuella; Naomie Eunice

Vous êtes mes filles car je vous ai vu naitre et grandir. Je suis très attachée à vous et je prie le bon Dieu afin que vous grandissiez dans sa crainte avec sagesse et intelligence.

Que la grâce de Dieu soit sur vous mes filles.

A MES AMIES Dibi Carine (ma binôme); Adiko Emilith Sylviane; Brou Ella Christelle; Coulibaly Massita Tiergnima; Coulibaly Maman Myriam; Mme Eliou née Vabou Anda Naboussé; Gnagne Marthe Maryse; Koffi Ghislaine Batiyé; Dogbolé Hulda.

Je suis très heureuse et fière de vous avoir connu car vous avez énormément influencé mon parcours scolaire grâce à votre amour pour le travail bien fait, vos encouragements, votre solidarité. Merci les filles pour ces moments partagés pendant les périodes scolaires et extrascolaires. Comme quelqu'un pourrait le dire ''amies un jour ; amies toujours''.

Dieu soit avec vous et vous bénisse.

AUX ETUDIANTS DE LA 29 ième PROMOTION

Je garde de très bons souvenirs de vous. Merci pour votre soutien. Je remercie particulièrement le président de la promotion ainsi que son bureau.

Que DIEU ait sa main sur la carrière de chacun de nous.

REMERCIEMENTS

A Monsieur le Professeur INWOLEY KOKOU ANDRE

Vous m'avez fait l'honneur de me confier ce travail au cours duquel vous êtes toujours resté disponible.

Auprès de vous nous avons appris beaucoup, tant sur le plan intellectuel que sur le plan moral. Les mots me manquent pour vous dire toute ma reconnaissance pour cette aide inestimable.

Profondes gratitudes pour votre gentillesse et votre disponibilité malgré toutes vos occupations.

Que notre SEIGNEUR qui voit dans le secret vous garde longtemps et vous comble au-delà de vos attentes. MERCI Professeur.

A TOUS NOS MAITRES DE LA FACULTE DE PHARMACIE.

Merci pour la formation reçue durant ces sept années.

A Dr KABRAN Tanoh Kouadio Mathieu, assistant d'immunologie au CeDReS.

A Tout le personnel du CeDReS en particulier à : Mr ABODOU, Mr DOGBO, MARCELLINE,

Au personnel des centres de traitement ou de dépistage du sida du CHU de Treichville et de Cocody.

A Dr BROU Ella Christelle Béhibro interne des hôpitaux.

A Dr ADIKO Emilith Sylviane.

Merci pour votre disponibilité et votre participation à la réalisation de ce travail. Que DIEU vous bénisse

A NOS MAITRES ET JUGES

A NOTRE MAITRE ET PRESIDENT DU JURY

Monsieur le Professeur MENAN Eby Ignace

- Professeur Titulaire à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques d'Abidjan au Département Parasitologie et Mycologie;
- Docteur en pharmacie diplômé de l'Université de Cocody ;
- Docteur des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques de l'Université de Montpellier I;
- Biologiste des hôpitaux (CES de Parasitologie-Mycologie, CES de Biochimie, CES d'Immunologie, DEA de biologie humaine et tropicale);
- Directeur du Centre de Diagnostic et de Recherche sur le SIDA et les maladies opportunistes (CeDReS);
- Biologiste à l'Hôpital Militaire d'Abidjan ;
- Officier supérieur des Forces Armées Nationales de Côte d'Ivoire ;
- Ancien Interne des Hôpitaux d'Abidjan (Lauréat du concours 1993) ;
- > Membre de la société ouest africaine de parasitologie ;
- Membre de la Commission Nationale Permanente de Biologie Médicale (CNPBM);
- > Membre du groupe français des «Experts de Biologie du VIH» ESTHER.
- > Président de la Société Ivoirienne de Parasitologie et de Mycologie.

Cher Maître.

La spontanéité avec laquelle vous avez accepté de juger ce travail ne nous surprend pas ; vous vous êtes montré toujours disponible.

Vos solides connaissances, votre simplicité, votre humilité et surtout votre indéfectible sens de la perfection font de vous un enseignant admirable.

Soyez assuré de notre profonde gratitude et de notre profond respect.

A NOTRE MAITRE ET DIRECTEUR DE THESE

Monsieur le Professeur Agrégé INWOLEY KOKOU ANDRE

- ➤ Professeur Agrégé d'Immunologie au Département de Biologie Générale, Hématologie et Immunologie de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques ;
- ➤ Vice-Doyen chargé de la pédagogie à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques ;
- Responsable de l'Unité d'Immunologie au Centre de Diagnostic et de Recherche sur le VIH et les infections opportunistes (CeDReS) au CHU de Treichville;
- ➤ Rédacteur-Chef adjoint du Journal des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (JSPB)
- ➤ Docteur de l'Université Paris VII, option Immunologie ;
- ➤ Pharmacien, Biologiste des Hôpitaux ;
- ➤ Ancien Interne des Hôpitaux d'Abidjan

Cher Maître,

Merci pour la confiance que vous nous avez faite en nous associant à ce travail. Nous avons appris beaucoup sur le plan intellectuel mais aussi à travailler avec diligence, patience et courage.

Merci infiniment

Que DIEU vous comble de grâces.

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Monsieur le PROFESSEUR OGA Agbaya Stéphane

- ➤ Professeur Agrégé au Département de Santé Publique Hydrologie et Toxicologie,
- Docteur en pharmacie diplômé de l'Université de Cocody,
- ➤ Chargé de la recherche épidémiologique et Statistique à l'Institut National de Santé Publique,
- ➤ Sous-Directeur Chargé de la Recherche à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques
- Ancien interne des hôpitaux,
- ➤ Membre du secrétariat des rédactions de la revue CAHIER SANTE PUBLIQUE,
- ➤ Membre de l'Association des Epidémiologistes de Langue Française (ADELF).

Cher Maître.

Vous avez accepté sans hésitation de juger ce travail.

Nous sommes honorée que vous acceptez de porter votre œil de spécialiste sur notre travail.

Veuillez trouver ici, l'expression de notre profonde gratitude

A NOTRE MAITRE ET JUGE

Madame le docteur SANGARE MAHAWA

- ➤ Assistante, Chef de Clinique au Département de Biologie Générale, Hématologie et Immunologie de l'UFR Sciences Pharmaceutiques ;
- ➤ Titulaire des CES d'Immunologie, d'Hématologie et de parasitologiemycologie ;
- Titulaire d'un DEA BHT, option Hématologie ;
- ➤ Pharmacien Biologiste des Hôpitaux, CHU de Yopougon ;
- ➤ Ancien interne des Hôpitaux ;
- Membre de la Société Ivoirienne d'Hématologie, Immunologie, Oncologie Transfusion Sanguine ;
- > Docteur en pharmacie, Diplômée de l'Université de Cocody

Chère Maître.

Votre amabilité et votre rigueur dans le travail, nous ont toujours impressionnés.

Merci de l'honneur que vous nous faites de juger ce travail.

Veuillez trouver ici, l'expression de notre profonde gratitude

SOMMAIRE

ADMINISTRATION ET PERSONNEL ENSEIGNANT DE L'UFR DES SCIENCES PHARMACEUTIQUES ET BIOLOGIQUES	i
_	
ABREVIATIONS	xxvi
LISTE DES FIGURES	xxvii
LISTE DES TABLEAUX	xxviii
INTRODUCTION	1
PREMIERE PARTIE : REVUE DE LA LITTERATURE	4
I. HISTORIQUE	5
II. EPIDEMIOLOGIE	6
III. AGENT PATHOGÈNE	8
IV. PHYSIOPATHOLOGIE	13
V. DIAGNOSTIC	18
VI. TRAITEMENT	30
DEUXIEME PARTIE : ETUDE EXPERIMENTALE	34
I. MATERIEL ET METHODES	35
II. RESULTATS	63
CONCLUSION	77
RECOMMANDATIONS	79
REFERENCES	81
ANNEXES	90

ABREVIATIONS

ADN : Acide Désoxyribo Nucléique

ARN : Acide Ribonucléique

CDC : Center for Disease Control and prevention

CeDReS : Centre de Diagnostic et de Recherche sur le Sida et les maladies

opportunistes.

CHU : Centre Hospitalier et Universitaire

DO : Densité optique

ELISA : Enzyme Linked Immunosorbent Assay

Gp : Glycoprotéine

HRP : Horse Raifort Peroxydase

Ig : Immunoglobuline

LNSP : Laboratoire National de Santé Publique

LTCD4+ : Lymphocytes T CD4+

OMS : Organisation Mondiale de la Santé

ONUSIDA: Programme commun des nations unies sur le VIH /sida

PNPEC: Programme National de Prise En Charge des personnes vivant

avec le VIH

PVVIH : Personne vivant avec le VIH

RT : Reverse transcriptase

Se : Sensibilité

Sp : Spécificité

VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

WB : Western blot

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1:	Structure du VIH1	9
FIGURE 2:	Cycle de réplication du VIH1	15
FIGURE 3:	Phases évolutives de l'infection à VIH1	18
FIGURE 4:	Cinétique des marqueurs sériques au cours de l'infection à VIH1	26
FIGURE 5	Algorithme de référence pour l'évaluation des tests rapides, Abidjan, Cote d'Ivoire, 2011	39
FIGURE 6:	Presentation du test SD Bioline HIV 1/2 3.0®	40
FIGURE 7:	Resultat possible du test SD Bioline HIV 1/2 3.0 [®]	43
FIGURE 8:	Principe de la réaction de type ELISA indirect	48
FIGURE 9:	Plan de distribution de plaque pour ELISA peptidique	50
FIGURE10:	Bandelette du test INNOLIA™ HIV I/II Score	55

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU I:	Recommandations de l'OMS pour le choix de stratégies de dépistage de l'infection à VIH	28
TABLEAU II:	Schéma thérapeutique utilisé chez l'adulte et chez l'adolescent sans particularité	32
TABLEAU III:	Origine des échantillons utilisés pour l'évaluation	36
TABLEAU IV:	Cotation des réactions antigène-anticorps	57
TABLEAU V:	Calcul des performances techniques du test évalués	60
TABLEAU VI:	Calcul du coefficient Kappa.	61
TABLEAU VII:	Valeur de Kappa et degré d'accord attendu	62
TABLEAU VIII:	Performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® avec le panel STV	63
TABLEAU IX:	Performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0 [®] avec le panel SP	64
TABLEAU X:	Performances de dépistage des TRD avec le panel STV	65
TABLEAU XI:	Performances de dépistage des TRD avec le panel SP	66
TABLEAU XII:	Performances de serotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® avec le panel TV	67
TABLEAU XIII:	Performances de serotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0 [®] avec le panel SP.	68
TABLEAU XIV:	Comparaison des perforances de sérotypage en fonction du type de VIH avec les panels SP et STV	69
TABLEAU XV:	Performances de serotypage des TRD avec le panel STV	70
TABLEAU XVI:	Performances de serotypage des TRD avec le panel SP	71
TABLEAU XVII:	Caractéristiques opérationnelles des tests rapides évalués	72

INTRODUCTION

Le Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) estimait, à environ 34,2 millions le nombre de personnes vivant avec le VIH (PVVIH) dans le monde à la fin de l'année 2011 (40). L'Afrique sub-saharienne reste la région la plus durement touchée avec environ 22,9 millions de PVVIH en 2010 (39).

La Côte d'Ivoire, selon l'ONUSIDA comptait en 2009, 450 000 personnes vivant avec le VIH avec une prévalence de 3,4% chez les adultes de 15 à 49 ans (38).

En l'absence de prévention vaccinale, les efforts de la lutte contre la pandémie du VIH/sida se focalisent, d'une part sur la prévention et d'autre part sur une meilleure prise en charge des personnes infectées.

Le diagnostic biologique de l'infection par le VIH revêt une importance capitale pour la lutte contre l'épidémie. Ce diagnostic, notamment le dépistage sérologique du VIH permet de garantir la sécurité des dons de sang, de suivre l'évolution de l'épidémie et de déterminer le statut infectieux de la population. Il est donc nécessaire de disposer de tests de dépistage de qualité mais également discriminants surtout dans les régions où les sérotypes VIH-1 et VIH-2 cocirculent. En Côte d'Ivoire, l'algorithme séquentiel en vigueur jusqu'en Mai 2009 utilisait les tests Determine® de ALERE et Genie II® de BIO-RAD. Devant l'arrêt de la fabrication du test rapide discriminant (TRD) Genie II[®], le Ministère en charge de la santé a pris une note circulaire pour remplacer, le Genie II® par le test SD Bioline HIV 1/2 3.0® (16). Cette note fait apparaître un algorithme à 2 tests (Determine® et HIV 1/2 STAT- PAK®de CHEMBIO DIAGNOSTIC SYSTEMS) pour les postes de dépistage et un algorithme à 3 tests (Determine[®], SD Bioline® et HIV 1/2 STAT- PAK ®) pour les laboratoires. L'évaluation en phase III de ces algorithmes, conduite par le Programme National de Prise En Charge médicale des PVVIH (PNPEC), a montré que le test SD Bioline® donnait un fort taux de résultats VIH-1+2 par rapport aux tests de référence (15).

Cette observation a un impact sur la prise en charge des PVVIH car le schéma thérapeutique de première ligne des sujets VIH-1+2 est plus onéreux et constitue le schéma de deuxième ligne des sujets VIH-1 (17).

De plus, cela met en exergue l'absence d'un système de réactovigilance en Côte d'Ivoire. En effet, depuis l'accord de l'AMM du test SD Bioline[®], aucune autre étude n'avait évalué ses performances. La réactovigilance se définissant comme une surveillance des incidents et des risques d'incidents d'un dispositif médical biologique susceptible d'aboutir à un résultat erroné pour l'utilisateur, et donc pour le patient (1).

Dans ce contexte, le PNPEC en lien avec le laboratoire national de santé publique (LNSP) et les laboratoires évaluateurs dont le CeDReS et l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) ont décidé de réévaluer le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] et de le comparer à d'autres tests rapides discriminants.

Ainsi, l'objectif général de notre étude était d'améliorer les connaissances sur les performances du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® à travers une étude de réactovigilance.

Les objectifs spécifiques étaient de :

- Réévaluer les performances de dépistage et de sérotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0®
- Comparer le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] à deux tests rapides discriminants : le test ImmunoFlow HIV1-HIV2[®] de CORE DIAGNOSTICS et le test GENIE III[®] HIV 1 / HIV 2 de BIO-RAD
- Décrire les caractéristiques opérationnelles du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®].

PREMIERE PARTIE : REVUE DE LA LITTERATURE

I- HISTORIQUE

C'est en juin 1981 que le Center for Disease Control and prevention, d'Atlanta (CDC) a décrit des pneumocystoses pulmonaires liées à une immunodéficience inexpliquée chez de jeunes homosexuels hospitalisés à Los Angeles.

Cette immunodéficience inexpliquée fut appelée syndrome d'immunodéficience acquise (sida), en décembre de la même année.

En mai 1983, l'équipe du professeur Jean-Claude Chermann qui travaille à l'institut PASTEUR sous la direction du Pr Luc MONTAGNIER décrit pour la première fois le virus responsable de la maladie nommé Lymphoadenopathy Associated Virus (LAV) (23).

L'année suivante l'équipe du Professeur GALLO aux USA met en évidence un rétrovirus responsable de la maladie et le baptise HTLV3 (Human T Cell Lymphotropic Virus) par analogie aux virus HTLV1 et HTLV2 qu'elle avait déjà isolé.

En 1985 BARIN et ses collaborateurs montrèrent qu'un autre rétrovirus humain apparenté au LAV mais plus proche du rétrovirus simien circule en Afrique de l'ouest. Ce second virus du sida est actuellement appelé VIH-2 (3).

La même année, les premières trousses utilisant la technique Enzyme Linked Immunosorbent Assay (ELISA) pour la détection des anticorps anti-VIH voient le jour.

L'année suivante ce virus (LAV=HTLV3) entre dans la nomenclature internationale sous le nom de VIH (virus de l'Immunodéficience Humaine).

II-EPIDEMIOLOGIE

II.1. Répartition géographique du VIH /SIDA

I.1.1. Dans le monde

L'infection par le VIH constitue depuis son apparition une pandémie qui continue sa progression avec d'importantes disparités géographiques.

En Juillet 2012, selon les estimations de l'ONUSIDA, 34,2 millions de personnes vivaient avec le VIH dans le monde à la fin de l'année 2011, dont 3,4 millions étaient des enfants d'âge inferieur à 15 ans (40). Les femmes représentaient 49% des adultes séropositifs (40). Le nombre de nouvelles infections s'élevait à environ 2,2 millions de personnes dont 330 000 enfants. Environ 1,7 millions de décès ont été enregistrés dont 230 000 enfants (40).

II.1.2. En Afrique

Selon l'ONUSIDA, l'Afrique sub-saharienne demeure, de loin, la région du monde la plus touchée par la pandémie du VIH/sida. Dans son rapport publié en 2011, l'ONUSIDA estimait à environ 22,9 le nombre de PVVIH en Afrique sub-saharienne (39). Le nombre de nouvelles infections et de décès était respectivement de 1,5 millions de personnes (dont 270 000 enfants) et de 1,2 millions de personnes en 2011 (40).

II.1.3. En Côte d'Ivoire

Les premiers cas ont été observés au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) de Treichville en 1985. Aujourd'hui, la Côte d'Ivoire est l'un des pays d'Afrique de l'ouest les plus touchés par la pandémie.

Dans son rapport de 2012, l'ONUSIDA estimait à 360 000 (300 000 adultes dont 170 000 femmes et 61 000 enfants) le nombre de PVVIH, avec une prévalence estimée à 3%. Parmi ces malades, 36 000 avaient été déclarés décédés (40).

II.2. Mode de transmission du virus

L'être humain représente le seul réservoir et l'hôte définitif connu pour le VIH. Ce virus a été isolé de la plupart des liquides biologiques humains tels que le sang, l'urine, le liquide céphalorachidien (LCR), le sperme, les sécrétions vaginales, le lait maternel, les larmes et la salive. Toutefois, la transmission du VIH nécessite une porte d'entrée. Il existe trois modes de transmission du VIH qui sont : la voie sexuelle, la voie sanguine et la voie materno-foetale.

II.2.1. Transmission sexuelle

La voie sexuelle constitue le principal mode d'acquisition de l'infection à VIH/sida dans 60 à 90% des cas dans les pays d'Afrique du sub-sahara (53). La transmission a lieu surtout lors de rapports sexuels non protégés, qu'ils soient homosexuels ou hétérosexuels. Le risque est d'autant plus grand que le nombre de partenaires sexuels est élevé et que sont associées des infections sexuellement transmissibles (IST) (9). Le risque de transmission du VIH lors des rapports sexuels dépend de plusieurs facteurs tels que :

- la nature du contact sexuel ;
- le degré d'infectivité de la personne infectée (la charge virale) ;
- la présence chez l'un ou l'autre partenaire d'autres IST ou de lésions génitales qui accroissent le risque de transmission.

II.2.2. Transmission sanguine

Elle concerne principalement :

- la transfusion de sang ou de produits sanguins ;
- la transmission par des objets tranchants souillés ;
- l'usage de drogues par voie intraveineuse ;

• l'accident d'exposition au sang.

II.2.3. Transmission materno-fœtale

La transmission du virus de la mère à l'enfant peut survenir à différentes étapes de la grossesse :

- in-utero, dans les semaines précédant l'accouchement dans un tiers des cas (30%);
- au moment de l'accouchement dans deux tiers des cas (60%);
- la période de l'allaitement présente également un risque d'infection pour l'enfant estimé entre 22 et 25% (13).

III- AGENT PATHOGÈNE

III.1. Taxonomie

Le VIH est un lentivirus appartenant à la famille des Retroviridae. Les rétrovirus sont classés en 3 sous familles :

- les oncovirinae responsables de tumeurs ou leucemies.
- les lentivirinae entrainant des infections virales lentes, toujours mortelles.
- les spumavirinae dont l'implication pathologique n'est pas encore connue.

Ce sont des virus à acide ribonucléique (ARN) enveloppés, caractérisés par la présence d'une protéine particulière appelée transcriptase inverse.

III.2. Structure du virus VIH-1

Le VIH se présente morphologiquement au microscope électronique sous forme sphérique, avec un diamètre compris entre 90 et 120nm (4).

Il comporte de l'extérieur vers l'intérieur (figure 1) :

- une enveloppe;
- un core;
- un génome viral.

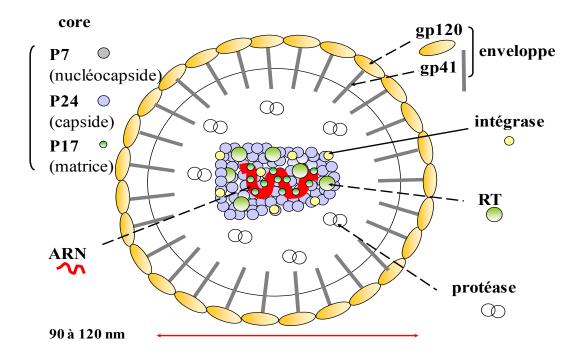


FIGURE 1 : Structure du VIH-1 (24).

III.2.1. Enveloppe virale

L'enveloppe virale est constituée d'une double couche lipidique issue des cellules infectées. Elle entoure la matrice et est tapissée de deux sortes de glycoprotéine (gp) virale :

- une glycoprotéine externe ou de surface, dénommée gp 120 ;
- une glycoprotéine interne ou transmembranaire, dénommée gp 41(4). Cette glycoprotéine transmembranaire serait responsable de la fusion du virus avec la cellule hôte.

Ces deux types de glycoprotéine (transmembranaire et de surface) dérivent d'un même précurseur, la glycoprotéine Gp 160.

III.2.2. Le core viral

Le core viral inclut : la matrice et la capside.

La matrice ou p17 est située juste en dessous de l'enveloppe ; elle est constituée de protéines structurales et de la protéase. Elle jouerait un rôle dans la stabilité de la particule virale.

La nucléocapside suit la matrice et est constituée de protéines, de matériel génétique et d'enzymes. La capside virale qui se présente sous forme de trapèze, se situe au centre de la particule virale. Elle est constituée d'une protéine interne majeure (p24) et d'une protéine interne associée à l'ARN (p7). Par ailleurs, la capside renferme deux enzymes virales à savoir, la transcriptase inverse (ADN-polymérase ARN-dépendante) qui permet de synthétiser, à partir de l'ARN viral, un ADN bicaténaire (provirus) et l'intégrase qui permet d'intégrer le provirus dans l'ADN de la cellule.

III.2.3. Le génome viral

Le génome viral comprend deux sous-unités identiques d'ARN. Ce génome est constitué de trois gènes caractéristiques des rétrovirus: *gag, pol* et *env* qui codent pour la synthèse des protéines structurales et de différentes enzymes du virus (44, 51).

- Le gène *gag* (group specific antigen) code pour les protéines structurales (30).
- Le gène *pol* (polymerase) code pour les différentes enzymes virales : la protéase, la transcriptase inverse (TI) et l'intégrase (30).
- Le gène *env* (enveloppe) code pour les glycoprotéines d'enveloppe de surface gp120 et transmembranaire gp41.

Le VIH contient également au moins six gènes accessoires spécifiques codant pour les protéines de régulation: le gène *tat*, le gène *rev*, le gène *vif*, le gène *vpr*, Le gène *vpu*, le gène *nef* (47).

Remarques:

- Les glycoprotéines externe et interne du VIH-2 sont dénommées respectivement gp 105 et gp 36.
- Le VIH2 a la même organisation génomique que le VIH1, cependant il existe quelques différences de poids moléculaires entre les protéines de structure. En outre il ne possède pas le gène *vpu* mais plutôt le gène *vpx* (51).

III.3. Propriétés physicochimiques

A l'extérieur de l'organisme le virus est fragile et est détruit par :

- ✓ le chauffage du matériel contaminé à 121°C pendant au moins 20 minutes dans un autoclave et à ébullition continue pendant au moins 30 minutes ;
- ✓ la solution d'hypochlorite de sodium à 0,38% (1,2°ch);
- ✓ l'éthanol à 70° (alcool médical) pendant 15 minutes.

III.4. Variabilité génétique

La variabilité génétique est une des caractéristiques majeures du VIH. Elle prédomine dans certaines régions du génome, notamment au niveau du gène env. (28).

Le VIH comporte deux sérotypes : VIH-1 et VIH-2. En Côte d'Ivoire, le sérotype prédominant est le VIH-1 (35,43).

Sur la base de l'analyse des séquences des gènes *env* et *gag* du VIH-1, ces sérotypes se subdivisent en des groupes et sous-types (32). Ainsi, le VIH-1 peut être classé en groupe M, groupe N, groupe O et groupe P:

- groupe M (Major): les souches de ce groupe sont cosmopolites et représentent environ 95% des souches circulantes. Le groupe M se subdivise en neuf sous-types (A, B, C, D, F, G, H, J, K); (8).
- groupe O (Outlier);
- groupe N (pour New) **(48)**;
- groupe P (41).

Les souches des groupes N, O et P sont essentiellement retrouvées en Afrique centrale.

Aux sous-types distincts, il faut rajouter des formes recombinantes circulantes (CRF) issues de la recombinaison des sous-types.

La variabilité génétique du VIH a des répercussions à plusieurs niveaux : géographique, physiopathologique, diagnostic, thérapeutique, mise au point d'un vaccin.

Au niveau géographique, le sous-type B du VIH-1 prédomine en Europe et aux Etats-Unis, le sous-type E (VIH-2) en Asie et le sous-type C en Afrique australe. Tous les variants du VIH peuvent être retrouvés en Afrique de l'ouest avec une prédominance du CRF02-AG **(42)**.

Au niveau physiopathologique, des études ont établi le faible pouvoir pathogène du VIH-2 par rapport au VIH-1, de même que rien n'indique une différence de virulence au sein des sous-types du VIH1 **(25)**.

Au niveau diagnostic, la diversité génétique du VIH-1 influence les performances de certains tests de dépistage. En effet les virus VIH-1 du groupe O n'étaient pas détectés par certains tests sérologiques commerciaux et donnaient des résultats indéterminés avec les tests de confirmation, tel que le Western Blot (29,34).

Au niveau thérapeutique, le VIH-2 et certains isolats du VIH-1 du groupe O ont une résistance naturelle aux inhibiteurs non nucléosidiques de la reverse transcriptase (15).

Au niveau du vaccin : la variabilité génétique du VIH est un obstacle pour la mise au point d'un vaccin contre le VIH (6).

IV-PHYSIOPATHOLOGIE

IV.1. Cellules cibles

Les cellules cibles du VIH sont les cellules qui possèdent la molécule CD4 à leur surface. Les CD4 sont exprimés en forte quantité à la surface des lymphocytes T auxiliaires et à un degré moindre sur les cellules présentatrices d'antigènes : monocytes, macrophages et cellules dendritiques. La molécule CD4 fonctionne comme un récepteur de haute affinité pour la gp120 du VIH-1. Des récepteurs accessoires tels que CCR5 et CXCR4 sont nécessaires à la pénétration du virus dans la cellule hôte (20).

IV.2. Cycle de réplication du VIH-1

Le VIH se fixe par l'intermédiaire de la gp120 sur les récepteurs CD4 des cellules cibles. L'enveloppe du VIH va d'abord fusionner avec la membrane de la cellule hôte puis, le virus déversera ses enzymes et son matériel génétique dans le cytoplasme de la cellule. La transcriptase inverse réalise ensuite la retrotranscription de l'ARN viral (brin unique) en ADN (Acide désoxyribonucléique) proviral (double brin). L'intégrase virale incorpore l'ADN proviral obtenue dans l'ADN de la cellule infectée. Il s'en suit alors la transcription de l'ADN viral en ARN messager (ARNm) viral qui sera traduit en protéines virales. La protéase virale découpe enfin les protéines virales synthétisées qui, assemblées à des molécules d'ARN viral, formeront de nouvelles particules virales infectieuses. Celles-ci bourgeonnent à la surface de la cellule infectée, se détacheront, puis infecteront d'autres cellules (5, 52).

Ce cycle de réplication est représenté par la figure 2.

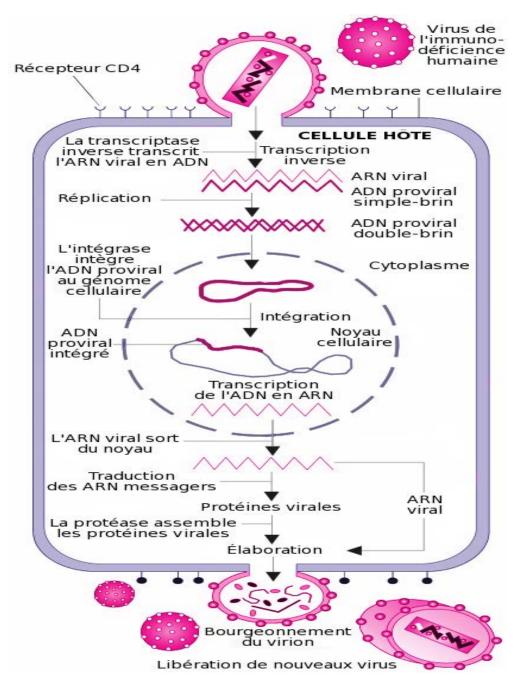


FIGURE 2 : Cycle de réplication du VIH-1. (50)

IV.3. Interaction virus-hôte

Le déficit immunitaire est induit par la réplication virale qui est responsable d'anomalies quantitatives et qualitatives au niveau des lymphocytes TCD4+ (LTCD4+). Il s'en suit un dysfonctionnement du système immunitaire.

Les anomalies quantitatives sont liées à un effet cytopathique du VIH sur les cellules cibles. Cet effet cytopathique se traduit par une destruction des cellules cibles lors de la libération des virions produits au cours de la réplication virale du VIH.

Les anomalies qualitatives sont provoquées par les protéines accessoires du virus (*Vpu, Nef, Vpr, Tat, Vif*) qui altèrent le fonctionnement des LTCD4+.

IV.4. Histoire naturelle

Première phase: elle est asymptomatique chez 50% des sujets infectés. Les premiers signes apparaissent en moyenne 20 jours après la contamination. Elle se manifeste par un syndrome pseudogrippal ou mononucléosique. La primo infection dure de 1 à 3 semaines et passe souvent inaperçue. C'est au cours de cette phase que le système immunitaire réagit aboutissant à la production d'anticorps dirigés contre l'ensemble des protéines du VIH. Il s'agit de la séroconversion. Cette primo infection est caractérisée par une chute rapide, mais transitoire, du taux des LTCD4+, avec des taux demeurant habituellement à la limite inférieure de la normale et une forte augmentation concomitante de la charge virale.

Le retour complet ou partiel à la normale a probablement une valeur pronostique. En effet, une lymphopénie absolue entre 200 et 500 LTCD4+/mm³ peut persister et aboutir au développement rapide du Sida, définissant ainsi la catégorie des patients progresseurs à court terme.

Deuxième phase : elle correspond à la phase asymptomatique de la maladie pouvant aller de quelques mois à plus de 10 ans.

Elle se caractérise par une absence de signes cliniques. Elle est marquée par une diminution progressive du taux de lymphocytes qui passe en dessous des limites normales. L'absence de déplétion et de progression clinique à long terme pendant plus de 8 ans définit la catégorie des sujets non progresseurs à long terme.

Troisième phase: elle correspond à la phase d'accélération de la maladie. D'une durée de 6 à 18 mois, en dehors de tout traitement, elle est caractérisée par un brusque infléchissement de la pente de déplétion des cellules LTCD4+.

Quatrième phase : c'est la phase terminale de la maladie ou stade de sida. Elle est la conséquence d'une longue déplétion de lymphocytes. Le sida apparait lorsque le nombre de LTCD4+ devient très faible. Il apparait des manifestations opportunistes.

Les différentes phases de l'évolution du VIH-1 sont représentées par la figure 3.

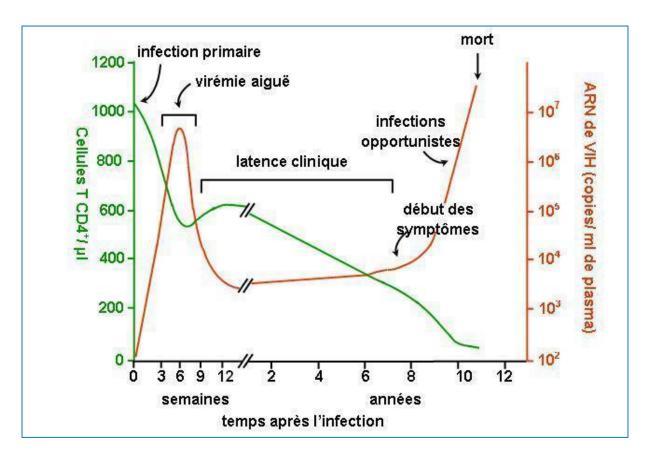


FIGURE 3: Phases évolutives de l'infection à VIH-1(21)

V-DIAGNOSTIC

V.1. Diagnostic clinique

Les principales classifications de l'infection à VIH chez l'adulte et l'adolescent sont: la classification CDC de 1993, la classification OMS 2006.

- la classification CDC de 1993 (centre de contrôle et de prévention des maladies infectieuses d'Atlanta, Etats Unis (33) (annexe 1);
- la classification OMS 2006 classe les patients en 4 stades cliniques de gravité croissante (37) (annexe 2).

V.2. Diagnostic biologique

Le diagnostic biologique de l'infection à VIH peut se faire aussi bien par une méthode directe qu'indirecte.

V.2.1. Le diagnostic direct

Le diagnostic direct repose sur la détection du virus lui-même ou de certains de ses composants antigéniques.

V.2.1.1. La détection de L'antigène p24

La détection de l'antigène p24 a pour intérêt le diagnostic de l'infection avant l'apparition des anticorps anti-VIH. Elle permet de réduire la période de fenêtre sérologique et surtout de faire un diagnostic précoce de l'infection (46). Sa détection peut être réalisée par les tests ELISA de 4ème génération.

V.2.1.2. L'isolement viral

L'isolement du VIH en culture cellulaire est une méthode longue, coûteuse, nécessitant des laboratoires d'un haut niveau de sécurité. L'isolement viral se fait à partir des cellules mononuclées sanguines du sujet infecté qui sont mises en culture avec celles de donneur sain qui servent de support pour la réplication virale. Cette réplication virale est détectée par l'apparition de l'antigène P24 et/ou d'une activité enzymatique (exemple : la transcriptase inverse) dans le milieu de culture.

V.2.1.3.La biologie moléculaire

C'est une technique qui met en évidence le matériel génétique du VIH, aussi bien l'ARN des virus circulants que l'ADN pro viral intégré dans la cellule hôte. Les techniques de biologie moléculaire passent par une amplification du matériel génétique (PCR) avec une détection des amplicons par des sondes marquées. Ainsi, les principales techniques utilisées sont la technique RT-PCR, la technique ADN branchée (bDNA), la technique Nucleic Acid Sequence Based Amplification (NASBA) (45).

Les méthodes de biologie moléculaire sont utilisées en pratique courante pour le dépistage pédiatrique précoce de l'infection à VIH qui peut être réalisé dès la quatrième semaine de vie. La biologie moléculaire est aussi utilisée pour la

mesure de la charge virale chez les PVVIH afin d'initier ou de suivre un traitement antirétroviral (45).

Enfin, la biologie moléculaire est une des étapes de la détermination des soustypes ou génotypes de VIH et pour l'étude des résistances aux antirétroviraux.

V.2.2. Le diagnostic indirect

Le diagnostic indirect permet de mettre en évidence les anticorps produits par un sujet qui est entré en contact avec le VIH. Ce diagnostic indirect utilise des tests de dépistage qui peuvent être réalisés par plusieurs méthodes et combinés dans plusieurs stratégies.

20

V.2.2.1. Les tests Enzyme Linked Immunosorbent Assay (ELISA)

Les tests ELISA sont des tests qui utilisent des réactions immuno-enzymatiques en phase solide. La réaction antigène-anticorps est révélée par une coloration obtenue par l'action d'une enzyme sur son substrat. Ils sont utilisés en raison de leur capacité à analyser des nombres élevés d'échantillons, en particulier dans les centres de contrôle de sang.

Les tests ELISA peuvent être classés en fonction de plusieurs critères : l'antigène, le mode de révélation de l'anticorps, le type d'anticorps recherché.

➤ En fonction de l'antigène :

Depuis 1985, les tests immuno-enzymatiques ont fait des progrès considérables, atteignant aujourd'hui, le stade de 4^{ème} génération.

Tests de 1ère **génération** : Ils ont utilisé comme antigène des lysats de VIH purifiés, obtenus à partir de lignées cellulaires infectées. Leur sensibilité ainsi que leur spécificité étaient faibles.

Tests de 2^{nde} **génération :** Ils utilisaient comme antigène des protéines recombinantes obtenues par génie génétique et/ou des peptides synthétiques du VIH. La spécificité des tests s'était affinée mais ils ne détectaient que les anticorps de type IgG.

Tests de 3ème **génération** : Ils utilisent les mêmes antigènes que les tests de 2ème génération mais ils permettent de détecter les anticorps de type IgG et IgM, réduisant ainsi la fenêtre sérologique.

Test de 4ème **génération**: Ils permettent de détecter simultanément l'antigène p24 et les anticorps anti-VIH en utilisant pour ces derniers le même principe que les tests de 3ème génération. Cette double détection permet de réduire encore la fenêtre sérologique et de faire un dépistage précoce des cas d'infection.

En fonction du mode de révélation de l'anticorps :

ELISA indirect

Le sérum ou le plasma du sujet est ajouté à une phase solide contenant l'antigène et le tout est incubé à une température donnée, pendant une période indiquée par le fabricant du kit. La révélation se fait par une anti-globuline humaine marquée par une enzyme et l'intensité de la coloration obtenue est proportionnelle au taux d'anticorps présents.

ELISA par compétition

Ces tests sont basés sur la différence d'affinité entre les anticorps anti-VIH du patient et les anticorps anti-VIH marqués par une enzyme. Les anticorps du sérum inhibent la liaison des anticorps anti-VIH marqués, à la phase solide. Si la concentration d'anticorps du sérum est élevée, très peu d'anticorps marqués pourront se lier à l'antigène. Ainsi, l'intensité de la coloration sera inversement proportionnelle au taux d'anticorps présents dans le sérum.

ELISA sandwich

Un premier antigène spécifique de l'Anticorps recherché immobilisé sur un support capte l'Ac. Ensuite un second antigène spécifique couplé à une enzyme (le conjugué) se fixe sur l'Ac d'intérêt. Le système est ensuite révélé par l'addition d'un substrat. La présence d'anticorps dirigés contre le VIH se traduit par une coloration très intense. Les tests ELISA sandwich sont plus sensibles que les tests ELISA indirects et conservent une bonne spécificité.

En fonction du type d'anticorps recherché :

Les tests mono spécifiques : ils permettent la détection d'un seul sérotype du VIH. C'est-à-dire qu'ils détectent soit les anticorps anti-VIH-1, soit les anticorps anti-VIH-2.

Les tests mixtes : ils détectent simultanément les deux types d'anticorps (anti-VIH-1 et anti-VIH-2) y compris ceux dirigés contre le sous type O. Cependant, ils ne peuvent pas indiquer le sérotype retrouvé chez le patient.

Les tests discriminants : Ils sont capables de détecter les deux sérotypes de manière distincte. Ils permettent donc un sérotypage de l'infection.

V.2.2.2. Les tests d'immunofluorescence

Ils utilisent comme antigène des lignées cellulaires infectées chroniquement par le VIH. La présence des anticorps anti-VIH liés aux cellules infectées est révélée en ajoutant une anti-immunoglobuline humaine (anti-IgG ou anti-IgG + M) marquée à l'isothiocyanate de fluorescéine.

Une réaction positive se traduit par une fluorescence verte visible uniquement à la périphérie des cellules infectées. Ce test est moins sensible que les tests ELISA et sa mise en œuvre requiert un microscope à fluorescence et des techniciens bien entraînés.

V.2.2.3. Les tests de radio immuno-précipitation

Les tests de radio immuno-précipitation constituent des techniques de confirmation lourdes, nécessitant la manipulation de radioéléments. Elles ne sont donc pas à la portée de la majorité des laboratoires (22).

V.2.2.4. Le Western Blot (WB)

Cette technique permet la détection des anticorps dirigés contre les protéines virales spécifiques. Les protéines virales purifiées sont séparées par électrophorèse sur gel de Poly-Acrylamide Sulfate de sodium dodecyl (SDS-PAGE) et ensuite transférées sur un support qui est une bandelette de nylon ou de nitrocellulose, constituant la phase solide. Les protéines virales apparaissent sous forme de bandes spécifiques sur la bandelette qui permettra de rechercher les anticorps au cours d'une réaction immuno-enzymatique indirecte. En effet, le sérum du patient est incubé avec la bandelette ; après lavage, un anticorps anti-

immunoglobuline humaine couplé à une enzyme et son substrat correspondant sont rajoutés pour révéler la liaison des anticorps à chacune des protéines virales. Le profil d'anticorps présents dans l'échantillon permet une interprétation du résultat avec des critères de l'OMS ou du CDC.

Selon l'OMS, un échantillon est dit positif pour l'infection à VIH lorsqu'il contient des anticorps dirigés contre au moins 2 protéines d'enveloppe. Selon le CDC, un échantillon est dit positif pour l'infection à VIH lorsqu'il contient des anticorps dirigés contre une protéine d'enveloppe et une protéine du génome viral *gag* ou *pol*.

V.2.2.5. Les tests d'Immuno analyses en ligne

Les tests d'Immuno-analyses en ligne se réalisent aussi sur une bandelette comme le test précédent. Cependant, la bandelette contient moins de protéines virales qui sont, dans ce cas, des peptides recombinants et/ou synthétiques du VIH-1 et du VIH-2.

Le test Peptilav 1-2® de BIO-RAD constitue un exemple de cette technique. C'est un test basé sur l'utilisation de peptides synthétiques représentant les protéines transmembranaires du VIH-1 (gp 41) et du VIH-2 (gp 36).

V.2.2.6. Les tests rapides

Les tests rapides sont des tests de réalisation simple ne nécessitant pas d'équipement supplémentaire ni de personnel très qualifié. Ils permettent d'obtenir un résultat en moins de 30 minutes, avec un coût de revient réduit. Ils sont donc très adaptés à un dépistage de masse et utilisables dans les laboratoires périphériques.

Plusieurs tests rapides ont donné des performances satisfaisantes en Afrique et sont utilisés dans plusieurs pays du sud du Sahara pour le dépistage de masse de l'infection à VIH dans le cadre du dépistage volontaire ou dans les programmes

de prévention de la transmission mère-enfant du VIH. Ils peuvent être classés selon le support et le principe utilisé.

• Selon le support

Il existe 3 principaux supports : les cassettes ou savonnettes (exemple: Genie III HIV-1/HIV-2® de BIO-RAD) ; les bandelettes (exemple : Determine® de ALERE) et les autres types de support tel que les lames (exemple : Capillus® de CAMBRIDGE BIOTECH).

• Selon le principe

On distingue les réactions d'agglutination et les réactions d'immuno-marquage. Dans les réactions d'agglutination, les antigènes du VIH sont fixés sur des particules de latex ou des hématies. Une réaction positive se traduit par la formation d'agglutinats visibles à l'œil nu.

Les réactions d'immuno-marquage diffèrent selon le type de migration et le mode de révélation de la réaction antigène-anticorps.

V.2.3. Cinétique des marqueurs sériques au cours de l'infection à VIH-1.

Au cours de l'évolution de l'infection, apparaissent successivement les marqueurs suivants (figure 4):

- l'ARN ou ADN viral;
- l'antigène p24, l'ADN proviral;
- les anticorps anti-VIH-1 qui apparaissent à un niveau détectable, 6 à 8 semaines après l'infection. Ils sont essentiellement dirigés contre deux catégories de protéines de structure virales:
 - ✓ les glycoprotéines de l'enveloppe (gp120 ; gp41 ; gp160) ;
 - ✓ la protéine majeure du core.

Quand la maladie progresse, les anticorps dirigés contre les autres protéines virales (p17; transcriptase inverse (p66/51); endonucléase (p34); et protéines de régulation) deviennent détectables. Mais, ils ne sont pas retrouvés dans la même proportion: leur quantité varie selon le stade de la maladie. Les anticorps dirigés contre les glycoprotéines de l'enveloppe demeurent présents jusqu'au stade terminal. C'est pourquoi ils constituent les meilleurs marqueurs de dépistage.

Remarque:

La cinétique des anticorps anti-VIH-2 est faiblement documentée.

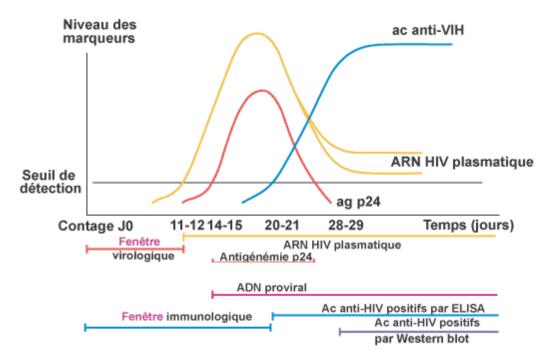


FIGURE 4: Cinétique des marqueurs sériques au cours de l'infection à VIH-1 (10).

V.3. Les stratégies de dépistage

V.3.1. Définitions

- > Stratégie : la stratégie de dépistage est l'utilisation d'un test VIH ou d'un algorithme approprié pour identifier des échantillons positifs.
- ➤ Algorithme : l'algorithme d'analyse pour le diagnostic sérologique de l'infection à VIH est la séquence suivant laquelle s'effectuent les essais destinés à détecter des anticorps anti-VIH dans un liquide organique.

L'OMS distingue deux types de stratégies (11):

- La stratégie classique
- La stratégie alternative

V.3.2. Stratégie classique

Elle consiste à faire systématiquement un ou deux tests ELISA sur tous les échantillons. Tous les sérums donnant une réactivité positive au(x) test(s) ELISA sont retestés par le Western Blot.

Cette stratégie est très coûteuse. De plus, le nombre de profils indéterminés obtenus est élevé (1 à 2%) avec le WB. Ces profils indéterminés sont dus à un début de séroconversion ou à une réaction croisée, soit avec le VIH-1 du groupe O, soit avec le VIH-2. Cette stratégie est en vigueur dans les pays développés.

V.3.3. Stratégies alternatives

Pour faire face aux difficultés de la stratégie classique, entre autres, le coût élevé du Western Blot, la nécessité d'une chaîne ELISA et d'un personnel hautement qualifié, l'OMS et le CDC recommandent trois stratégies alternatives (Tableau I).

Le choix d'une stratégie repose notamment sur les critères suivants :

- l'objectif du dépistage (diagnostic, surveillance, sécurité transfusionnelle ou recherche) ;
- la sensibilité et spécificité du/ou des tests utilisés ;
- la prévalence du VIH dans la population testée.

TABLEAU I: Recommandations OMS pour le choix de stratégie de dépistage de l'infection à VIH (11).

Objectif du dépistage		Prévalence de l'infection à VIH	Stratégie
Sécurité transfusions /greffe		Toutes prévalences	I
Surveillance épidémiologique		> 10%	I
		≤ 10%	II
Diagnostic	Sujets symptomatiques SIDA	30%	I
	Sujets symptomatiques 51211	≤ 10%	II
	Sujets asymptomatiques	>10%	II
		≤ 10%	III

- Stratégie I

Dans cette stratégie, il est recommandé un seul test ELISA ou un test rapide très sensible.

- Stratégie II

Il est recommandé dans cette stratégie, d'utiliser d'abord un test ELISA ou un test rapide sensible. Un sérum positif à ce premier test est testé à nouveau par un second test ELISA ou un test rapide plus spécifique, mais de principe ou de préparations antigéniques différentes. Si le sérum réagit au second test, le résultat est considéré positif. Mais si le sérum ne réagit pas au second test, il doit subir à nouveau ces deux tests au moins deux semaines plus tard, afin de trancher entre une séroconversion et une réactivité non spécifique. Si les résultats demeurent discordants, le sérum est qualifié d'indéterminé et doit faire l'objet de tests complémentaires.

- Stratégie III

Cette stratégie utilise trois tests successifs ELISA et/ou tests rapides ayant des préparations antigéniques différentes et/ou des principes différents.

Le 1^{er} test doit avoir une sensibilité très élevée ; les 2 autres doivent être plus spécifiques que le premier.

V.3.4. Stratégies de dépistage en Côte d'Ivoire

De Mai 2009 à Novembre 2012, la Cote d'Ivoire a adopté l'algorithme suivant :

- Determine® + HIV 1/2 STAT-PACK® (pour les postes de dépistage)
- Determine®+ SD Bioline® + HIV 1/2 STAT-PACK® (pour les laboratoires)
- 1. Depuis décembre 2012, le nouvel algorithme de dépistage du VIH/sida est le suivant (18).
- Determine[®] + HIV 1/2 STAT-PACK[®] (pour les postes de dépistage)
- Determine®+ GENIE III ® + HIV 1/2 STAT-PACK® (pour les laboratoires).

VI- TRAITEMENT

VI.1 Objectif

Le traitement antirétroviral vise à rendre indétectable la charge virale plasmatique et restaurer le système immunitaire par l'augmentation du taux de lymphocytes CD4/mm³ de sang, concourant ainsi à assurer une meilleure qualité de vie aux malades (7).

VI.2 Les antirétroviraux

Les antirétroviraux constituent un groupe de médicaments anti-infectieux, antiviraux, actifs sur les virus du syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH-1 et VIH-2). Il s'agit de médicaments essentiellement virostatiques qui agissent à différentes étapes du cycle de réplication du VIH.

Les antirétroviraux se distinguent ainsi en plusieurs classes pharmacologiques à savoir: les inhibiteurs de la transcriptase inverse, les inhibiteurs de la protéase, les inhibiteurs de l'intégrase.

- ✓ Les inhibiteurs de la transcriptase inverse sont subdivisés en plusieurs sous-groupes :
 - Les inhibiteurs nucléosidiques (INRT): Prodrogues qui rentrent en compétition avec les substrats naturels de la transcriptase inverse et inhibent l'action de cette dernière. Ils bloquent ainsi la fabrication de l'ADN proviral. Ces molécules sont actives sur les deux types de VIH: le VIH1 et le VIH2 (2). Exemple: Zidovudine (AZT), Didanosine (Ddi) stavudine (D4T), Abacavir (ABC).
 - Les inhibiteurs nucléotidiques: Ils s'incorporent sous leur forme triphosphorylée à la chaine d'ADN en formation lors de la transcription de l'ARN et bloquent l'étape finale (2). Exemple : Tenofovir disoproxil fumarate (TDF).

- Les inhibiteurs non nucléosidiques(INNRT): Ils se fixent au niveau d'une poche hydrophobe adjacente au site catalytique de la transcriptase inverse, entraînant une modification de la conformation et de la mobilité de l'enzyme. Ces modifications inactivent l'enzyme et freinent la multiplication virale. Ils agissent directement sans être phosphorylés. Ces molécules sont inactives sur le VIH2. Exemple: Nevirapine (NVP), Efavirenz (EFV), Etravirine (ETV).
- Les inhibiteurs de la protéase (IP) : Ils s'insèrent dans la structure cylindrique des protéases sans étape intermédiaire d'activation. Ils sont actifs à la fois sur les VIH de types 1 et 2. Exemple : Saquinavir, Indinavir, Ritonavir.)
- ✓ Les inhibiteurs de la fusion ou d'entrée : leur mode d'action consiste à bloquer la fusion entre la membrane virale et la membrane de la cellule cible Exemple : Enfuvirtide dans FUZEON®).
- Les inhibiteurs du CCR5: Ces molécules inhibent de façon non compétitive le corécepteur CCR5 du VIH qui est essentiel à l'entrée du virus dans les monocytes et les macrophages. Exemple: Le Maraviroc dans Celcentri®).
- ✓ Les inhibiteurs de l'intégrase : ce sont des composés actifs contre l'intégrase présentant une activité antivirale importante. Sont actuellement connus : le Raltégravir (Isentress®) et l'Elvitégravir (36).

VI.3 Les protocoles thérapeutiques

Le tableau II résume les schémas thérapeutiques adoptés par le ministère de la santé et de la lutte contre le sida en Mai 2012 (17).

TABLEAU II: Schéma thérapeutique utilisé chez l'adulte et chez l'adolescent sans particularités

Indication	on Première ligne		Deuxième ligne	
Sérotype	VIH1	VIH2/VIH Dual	VIH1	VIH2/VIH Dual
Traitement	AZT+3TC+NVP	AZT+3TC+LPV/RTV	TDF+3TC+LPV/RTV	Centres de références

VI.4 Critères d'éligibilité chez l'adulte et l'adolescent

En s'appuyant sur les recommandations de l'OMS, la Cote d'Ivoire a établi des critères d'éligibilité au traitement. Peuvent donc commencer le traitement antirétroviral dans le cas général, tout patient adulte et patient de plus de 5 ans y compris les femmes enceintes :

- ➤ asymptomatiques (OMS 1, CDC A) ou Stades cliniques OMS 2-3 ou CDC B, ayant un nombre de CD4 inférieur ou égal à 350 cellules/ml;
- aux stades cliniques OMS 4 ou CDC C quelque soit la valeur des CD4; (17).

VI.5 Prévention de l'infection à VIH

Face à la progression sans cesse croissante de l'épidémie, la prévention demeure l'arme incontournable de lutte contre l'infection à VIH/sida. En l'absence de vaccin, la prévention de l'infection passe par une rupture de la chaîne de transmission du VIH. Pour cela, plusieurs mesures combinées sont utilisées.

- la sensibilisation pour une responsabilisation dans le comportement sexuel. Elle passe par des campagnes d'éducation sanitaire de masse ou ciblées. Même si celles-ci se heurtent quelques fois à des barrages socioculturels, leur objectif est d'aboutir à la fidélité dans les couples, à l'abstinence et à l'utilisation de préservatifs masculins et féminins;
- la sécurisation des dons de sang et d'organes par le dépistage systématique des produits prélevés chez un donneur en utilisant des tests très sensibles ;
- l'utilisation de matériels d'injection à usage unique ;
- la prévention de la transmission mère-enfant par le dépistage du VIH chez les femmes enceintes avec l'administration, d'antirétroviraux aux femmes enceintes dépistées positives ainsi qu'à leur enfant (11). Cette mesure doit être couplée, soit à l'allaitement maternel exclusif, soit à l'allaitement artificiel de l'enfant.
- le traitement en post-exposition du personnel soignant victime d'un accident d'exposition aux produits biologiques.

DEUXIEME PARTIE : ETUDE EXPERIMENTALE

I- MATERIEL ET METHODES

I .1 Type d'étude et cadre de travail

Il s'agit d'une enquête transversale qui s'est déroulée d'Avril à Juin 2011 dans deux laboratoires évaluateurs : le Centre de diagnostic et de recherche sur le sida et les infections opportunistes (CeDReS) du CHU de Treichville et l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI).

I.2 Matériel

I.2.1 Spécimens d'étude

Notre étude a été réalisée simultanément sur des échantillons de sérum/ plasma (panel SP) et des échantillons de sang total veineux (panel STV).

Le tableau III présente l'origine des échantillons.

Chaque participant a donné son accord oral pour le dépistage de l'infection à VIH et un consentement écrit qui certifie sa participation à l'étude.

TABLEAU III: Origine des échantillons utilisés pour l'évaluation

	PANEL	PANEL
	SANG	SERUM/
ORIGINE	TOTAL	PLASMA
Banque de sang	82	1
Centre de suivi des donneurs de sang	225	165
Centre Intégré de Recherches Biocliniques d'Abidjan (CIRBA)	53	9
Service de dermatologie du CHU de Treichville	35	35
Service de médecine interne du CHU de Treichville	18	16
Panel rétrospectif du CeDReS du CHU Treichville		23
Panel rétrospectif du Projet RETRO-CI		241
Service de Pneumo-phtisiologie humaine du CHU de Cocody	15	
Service de Pneumo-phtisiologie humaine du CHU de Treichville	167	167
Service des Maladies Infectieuses et Tropicales (SMIT) du CHU		
de Treichville	26	14
Unité de Soins Ambulatoires et Conseils (USAC)	52	48
Unité d'investigation clinique de l'Institut Pasteur de Côte		
d'Ivoire (IPCI)	157	
Total	830	719

I.2.2 Appareillage, Réactifs et petit matériel de laboratoire

Pour la réalisation de notre étude, nous avons utilisé le matériel ci-dessous:

- une chaîne ELISA PW 40 de BIO-RAD, composée d'un incubateur, d'un laveur de microplaques et d'un lecteur de microplaques
- des pipettes multicanaux et unicanaux avec des embouts de 200μl et 1000μl
- des pipettes graduées de 5 ml et de 10 ml
- des éprouvettes graduées de 100 ml, de 250 ml et de 500 ml
- des tubes à essai de 5ml et des tubes à fond conique et à bout vissé de 50 ml
- du papier absorbant
- des gants à usage unique
- de l'eau distillée et de l'eau de javel à 8° chlorimétrique
- un mélangeur de type vortex
- une centrifugeuse
- un chronomètre
- le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] de STANDARD DIAGNOSTIC (test évalué)
- le test MUREX VIH.-1.2.0® de DIASORIN (test de référence pour le dépistage)
- le test ELISA PEPTIDIQUE (test de référence pour le sérotypage)
- le test VIRONOSTIKA HIV Ag/Ab® de BIOMERIEUX (test complémentaire pour le dépistage)
- le test INNO-LIATM HIV I/II Score d'INNOGENETICS (test complémentaire pour le sérotypage)

I.3 Méthodes

Le protocole d'étude a été approuvé par le comité national d'éthique et de la recherche du ministère de la santé et de la lutte contre le sida. (CNER). Notre étude a comporté une analyse biologique et une analyse statistique

I.3.1 Analyses biologiques

I.3.1.1 Collecte des échantillons

Les échantillons du panel STV ont été obtenus par des prélèvements veineux au pli du coude sur des tubes avec anticoagulant (éthylène diamine tétracétate).

Le sang total a été prélevé chez des patients après avoir obtenu leur consentement éclairé (annexe 3 et 4) et collecté prospectivement avec la contribution des équipes médicales des centres de dépistage ou de traitement, lieux de recrutement des patients. L'anonymat a permis de garantir la confidentialité lors de l'évaluation. Les prélèvements ont été acheminés aux laboratoires évaluateurs (CeDReS et IPCI) en respectant les règles d'hygiène et de biosécurité.

Concernant le panel SP, les échantillons rétrospectifs ont été mis à décongeler selon les procédures en vigueur au CeDReS. Les échantillons prospectifs ont été obtenus après centrifugation (3000 tours/minutes pendant 5 minutes) des échantillons de sang total.

L3.1.2 Réalisation des tests

Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®], les tests de référence ainsi que les tests complémentaires ont été réalisés selon les instructions des fabricants.

L'algorithme de référence a utilisé de façon séquentielle le test ELISA Murex[®] et le test ELISA peptidique en vigueur au CeDReS (figure 5).

Les échantillons donnant des résultats discordants entre les tests de référence et le test évalué ont été testés à nouveau par le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®]. En cas de persistance de la discordance, des tests complémentaires ont été réalisés :

- Pour le dépistage : le test Vironostika® dont le résultat a été pris pour résultat définitif.
- □ Pour le sérotypage: les tests complémentaires INNO-LIATM HIVI/II Score et/ou Peptilav[®] puis Western Blot si les immunoblots sont VIH-1+2.

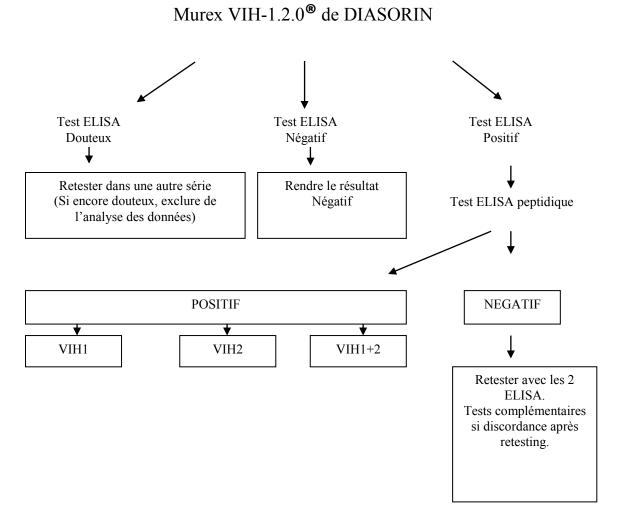


FIGURE 5 : Algorithme de référence pour l'évaluation des tests rapides, Abidjan, Côte d'Ivoire, 2011

I.3.1.2.1 Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0®

I.3.1.2.1.1 Présentation

SD BIOLINE HIV 1/2 3.0[®] est un test rapide unitaire de détection et de différenciation des anticorps anti-VIH1 et VIH2 dans le sérum, le plasma ou le sang total humain.

Il se présente sous forme de cassette protégé par des emballages unitaires scellés. Chaque kit comporte 30 tests à conserver entre 1 à 30 °C pendant 24 mois. Le numéro de lot utilisé pour notre étude était le 023394.

Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0® se compose de trois parties (figure 6) :

- ➤ Un puits échantillon destiné au dépôt de l'échantillon ;
- ➤ Une zone de migration comprenant le conjugué (gp 41 ; p24 et gp 36 combinées à l'or colloïdal)
- La zone de lecture comprenant la zone test et la zone de contrôle. Au niveau de la zone test sont immobilisés les antigènes recombinantes du VIH en deux bandes : une bande avec les protéines recombinantes du VIH-1(gp 41, p24) et une autre bande avec la gp 36 du VIH- 2.

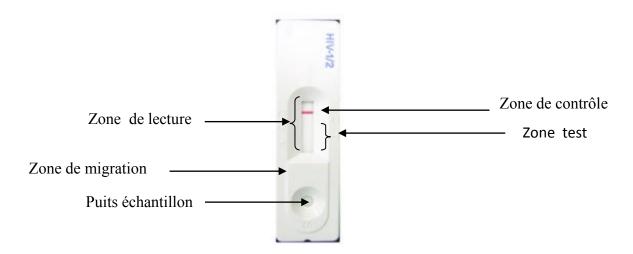


FIGURE 6 : Présentation du test SD BIOLINE HIV 1/2 3.0®

I.3.1.2.1.2 Principe

Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] utilise une réaction d'immunomarquage ou d'immunochromatographie pour la détection des anticorps anti-VIH1 et anti-VIH2 dans le sérum/plasma et le sang total humain.

L'échantillon est introduit au niveau du puits échantillon et migre par capillarité le long de la membrane. Si l'échantillon contient des anticorps anti-VIH, ceux-ci se lient au conjugué (protéines du VIH fixés à l'or colloïdal) au niveau de la zone de migration pour former des complexes immuns.

Ces complexes migrent vers la zone de lecture et se fixent aux peptides du VIH immobilisés au niveau de la zone test. Les immuncomplexes formés à ce niveau étant de plus grande taille, ils vont s'immobiliser et faire apparaître une bande de couleur rouge/pourpre. La ou les bande(s) apparaîssant au niveau de cette zone test permet (tent) de déterminer le(s) sérotype(s) en cause.

La ligne de contrôle (C) apparait si le test est correctement réalisé.

I.3.1.2.1.3 Mode opératoire

- 1- Enlever la cassette de son enveloppe, la placer sur une surface plane et sèche
- 2- Ajouter 10µl de plasma ou de sérum, ou 20µl du spécimen de sang total au niveau du puits de la cassette.
- 3- Y ajouter immédiatement 4 gouttes de diluant (environ 120 μl).
- 4- Lire les résultats entre 5 et 20 minutes. Ne pas lire au-delà de 20 minutes

I.3.1.2.1.4 Résultats et validation

- 1- L'apparition d'une bande colorée dans la zone de contrôle (C) permet de valider le test.
- 2- La présence de deux lignes ; la ligne de contrôle (C) et la ligne 1 dans la zone test indique le résultat positif pour le VIH-1.
- 3- La présence de deux lignes ; la ligne de contrôle (C) et la ligne 2 dans la zone test indique le résultat positif pour le VIH-2.
- 4- La présence de trois lignes ; la ligne de contrôle (C), la ligne 1 et la ligne 2 dans la zone test indique le résultat positif pour le VIH-1+2.
- 5- Si l'intensité de la couleur de la ligne 1 est plus foncée que celle de la ligne 2 on considère le VIH-1 positif.
- 6- Si l'intensité de la couleur de la ligne 2 est plus foncée que celle de la ligne 1 on considère le VIH-2 positif.

Les interprétations de résultats du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® sont présentées par la figure 7.



A= HIV-1+2 positif

B et F = HIV-1 positif

C= HIV-2 positif

D= HIV négatif

E= résultat invalide

FIGURE 7: Interprétation de résultats du test SD BIOLINE HIV 1/2 3.0[®] (12)

I.3.1.2.2 Murex HIV AG/AB DIASORIN®

I.3.1.2.2.1 Présentation

Murex HIV Ag/Ab DIASORIN® est un test sur support microplaque dont les cupules sont recouvertes d'un peptide synthétique représentatif d'une région immunodominante du VIH-1 (groupe O), d'une protéine recombinante dérivée des protéines d'enveloppe du VIH-1 et du VIH-2, d'une protéine codée par le gène *Pol* du VIH et d'anticorps monoclonaux dirigés contre la protéine p24 du VIH-1. Le conjugué est un mélange des mêmes épitopes d'antigène et de

différents anticorps monoclonaux également dirigés contre la p24, tous marqués à la peroxydase de raifort.

I.3.1.2.2.2 Principe

Les échantillons à analyser et les contrôles sériques sont incubés dans les cupules. L'antigène de core du VIH et/ou les anticorps anti-VIH présents dans l'échantillon ou les contrôles sériques se lient aux anticorps et/ou aux antigènes sur la cupule. L'échantillon et tout excès d'anticorps sont ensuite éliminés par lavage. Lors de l'étape suivante, le conjugué est ajouté et se lie à tout antigène de core du VIH et/ou aux anticorps spécifiques déjà liés aux réactifs sur la cupule. Les échantillons ne contenant pas l'antigène de core ni l'anticorps spécifique n'entraineront pas la fixation du conjugué à la cupule. Le conjugué non lié est éliminé par lavage et une solution contenant de la 3,3', 5,5'-tétraméthylbenzidine (TMB) et de l'eau oxygénée est ajoutée aux cupules. Les cupules ayant fixé le conjugué développent une couleur bleue/verte qui vire à l'orange et peut être lue à 450 nm une fois que la réaction a été stoppée par de l'acide sulfurique de 0,5 mol/l à 2 mol/l. La quantité de conjugué, et donc l'intensité de la couleur dans les cupules est directement proportionnelle à la concentration en anticorps anti-VIH présents dans l'échantillon.

I.3.1.2.2.3 Mode opératoire

L'analyse des échantillons se fait suivant les étapes ci-dessous :

- Reconstituer et homogénéiser le conjugué, préparer la solution substrat et le liquide de lavage.
- Utiliser uniquement le nombre de cupules nécessaires pour le test. Eviter de toucher les parties supérieures ou inferieures des cupules.
- Ajouter 25 µl de diluant échantillons dans chaque cupule.

- Ajouter 100 μl d'échantillons ou 100 μl des contrôles dans les cupules. Pour chaque plaque, utiliser la première colonne de cupules pour les contrôles du test. Ajouter les contrôles dans les cupules appropriées après avoir distribué les échantillons. Pipeter 100 μl de contrôle négatif dans chacune des 3 cupules A1 à C1 et 100 μl des contrôles positifs p24, anti-VIH-1 et anti-VIH-2 dans les cupules D1 à F1 respectivement. L'utilisation d'un fond blanc permettra de mieux visualiser l'addition de l'échantillon.
- Recouvrir les cupules avec le couvercle et incuber pendant 60 minutes à 37°C±1°C.
- A la fin du temps d'incubation, effectuer 5 cycles de lavage à l'aide du liquide de lavage. Puis retourner la plaque et tapoter sur un papier absorbant pour éliminer tout résidu de liquide de lavage.
- Immédiatement après lavage de la plaque, ajouter 100 μl de conjugué dans chaque cupule.
- Recouvrir les cupules avec le couvercle et incuber pendant 30 minutes à 37°C±1°C.
- A la fin du temps d'incubation, effectuer 5 cycles de lavage à l'aide du liquide de lavage. Puis retourner la plaque et tapoter sur un papier absorbant pour éliminer tout résidu de liquide de lavage.
- Immédiatement après lavage de la plaque, ajouter 100 μl de solution substrat dans chaque cupule.
- Recouvrir les cupules avec un couvercle et incuber pendant 30 minutes à 37°C±1°C. Tenir à l'abri de la lumière. Une couleur bleue/verte devrait apparaître dans les cupules contenant des échantillons réactifs.
- Ajouter 50 μl de solution d'arrêt (acide sulfurique de 0,5 mol/l à 2 mol/l) dans chaque cupule.

• Lire la densité optique à 450 nm dans les 15 minutes, (faire au préalable une lecture à blanc c'est-à-dire sans plaque)

I.3.1.2.2.4. Résultat

> Calcul des résultats

✓ Contrôle négatif

Calculer la densité optique moyenne des contrôles négatifs.

Exemple:

Cupule 1 = 0.084; cupule 2 = 0.086; cupule 3 = 0.070

Total = 0,240

Moyenne du contrôle négatif = 0, 240 / 3 = 0, 080

Si l'une des cupules contenant le contrôle négatif présente une densité optique supérieure à la moyenne des trois contrôles négatifs de plus de 0,15 D.O., rejeter la valeur et calculer une nouvelle moyenne du contrôle négatif à partir des deux valeurs restantes.

✓ Valeur seuil

Calculer la valeur seuil en ajoutant 0,150 à la moyenne des répliques du contrôle négatif (voir ci-dessus).

Moyenne du contrôle négatif = 0,080

Valeur seuil =
$$0.080 + 0.150 = 0.230$$

> Interprétation des résultats

✓ Validation des contrôles

Les résultats de la série de tests sont valables si les critères suivants sont remplis pour les contrôles:

- la DO moyenne du contrôle négatif doit être inferieure à 0,15.

- la DO de chacun des contrôles positifs doit être supérieure à la DO moyenne du contrôle négatif de plus de 0,8.

✓ Résultats non réactifs

Les échantillons fournissant une DO inférieure à la valeur seuil sont considérés comme négatifs pour le test.

✓ Résultats réactifs

Les échantillons fournissant une DO supérieure ou égale à la valeur seuil sont considérés comme réactifs pour le test.

I.3.1.2.3. Le test ELISA non commercial : ELISA peptidique

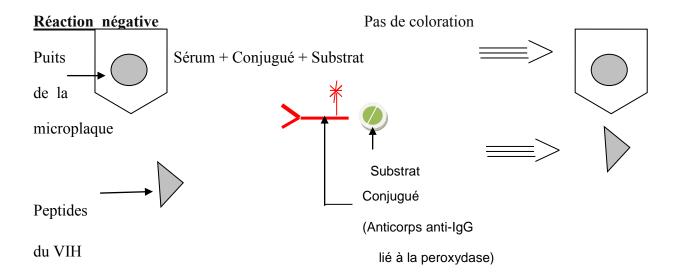
I.3.1.2.3.1 Présentation

Le test Elisa peptidique est un test non commercial, réalisé à partir de plaques ELISA de type Falcon dont les puits sont sensibilisés avec des peptides synthétiques du VIH1 (gp41) et du VIH2 (gp36) par le laboratoire d'utilisation. C'est un test discriminant immunoenzymatique de type indirect permettant la détection qualitative des anticorps anti-VIH1 et anti-VIH2.

I.3.1.2.3.2. Principe

Les anticorps anti-VIH contenus dans l'échantillon se fixent spécifiquement aux antigènes du VIH préalablement fixés dans les puits. L'excès d'anticorps est éliminé par lavage. Le conjugué (peroxydase de Raifort) est ajouté et se fixe aux complexes anticorps-antigène dans les puits. L'excès de conjugué est éliminé par lavage. Le substrat (orthophénylène diamine d'hydrochloryde (OPD) +

peroxyde d'urée) est ensuite additionné, pour donner une coloration jaune qui vire au marron après ajout de la solution d'arrêt (acide sulfurique).



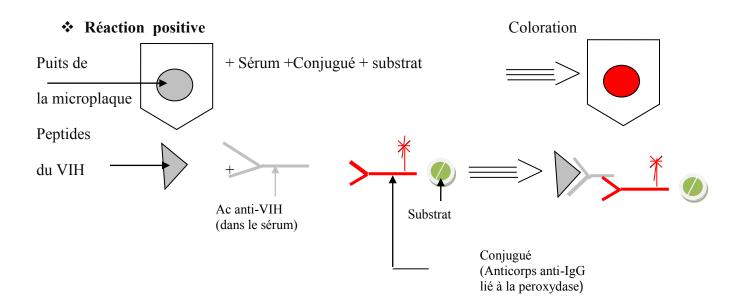


FIGURE 8: Principe de la réaction de type ELISA indirect.

I.3.1.2.3.3. Mode opératoire

> Préparation des plaques

a. Coating ou revêtement des plaques

Cette étape consiste à fixer les peptides VIH-1 (gp41) et VIH-2 (gp36) dans les puits des plaques. Pour cela, 100µl de peptides dilués dans du Phosphate buffered saline (PBS) sont déposés dans les puits en respectant le plan des plaques (Figure 9). Après une incubation d'une nuit (overnight) à 37°C, les plaques sont lavées avec un tampon de lavage (PBS + Tween 20+ eau distillée).

b. Surcoating ou étapes de saturation

Le surcoating consiste à saturer la réaction à l'aide de 200µl de tampon de saturation (2 ml de SVNN dans PBS 1 x qqs pour 100 ml). Après une deuxième série de lavage et séchage à 37°C pendant 15 min, les plaques sont prêtes à l'emploi ou peuvent être conservées à –20°C pendant un mois. Une plaque permet de réaliser le sérotypage de 43 échantillons.

	HIV-1	HIV-2	HIV-1	HIV-2	HIV-1	HIV-2	HIV-1	HIV-2	HIV-1	HIV-2	HIV-1	HIV-2
	gp 41	gp 36	gp 41	gp 36	gp 41	gp 36	gp 41	gp 36	gp 41	gp 36	gp 41	gp 36
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
А	Т-	T-	S4	S4	S12	S12	S20	S20	S28	S28	S36	S36
В	Т-	T-	S 5	S 5	S13	S13	S21	S21	S29	S29	S37	S37
С	Т-	T-	S6	S6	S14	S14	S22	S22	S30	S30	S38	S38
D	THIV 1	THIV1	S7	S7	S15	S15	S23	S23	S31	S31	S39	S39
E	THIV2	THIV2	S8	S8	S16	S16	S24	S24	S32	S32	S40	S40
F	S1	S1	S9	S9	S17	S17	S25	S25	S33	S33	S41	S41
G	S2	S2	S10	S10	S18	S18	S26	S26	S34	S34	S42	S42
Н	S3	S3	S11	S11	S19	S19	S27	S27	S35	S35	S43	S43

- $S = S\acute{e}rum$
- T = témoin

FIGURE 9: Plan de distribution de plaque pour ELISA peptidique.

> Sérotypage

- Préparer extemporanément le tampon de dilution (25ml PBS 2 x + 5ml SVNN
- + 25µl Tween 20 +eau distillée qsp 50ml → 40ml pour 40 échantillons et 10ml pour le conjugué)
- Diluer les échantillons et les témoins (témoin négatif ; témoin VIH-1 ; témoin VIH-1) au 1/100ème dans le tampon de dilution : 10μl d'échantillon/témoin pour 1ml de tampon de dilution. Pour les échantillons à retester, faire une dilution supplémentaire au 1/500ème : 100μl d'échantillons/témoin pour 400 μl de tampon de dilution.
- Distribuer 100 μl de chaque échantillon/témoin dilué dans les puits correspondants. Chaque échantillon est distribué à la fois dans un puits impair (pour VIH-1) et un puits pair (VIH-2).
- Incuber 30 minutes à 18°C sans couvrir la plaque.
- Faire 5 cycles de lavages en distribuant 150μl de tampon de lavage (100ml PBS 10 x + 5ml de Tween 20 + eau distillée qsp 1000ml) par puits.
- Déposer 100 μl de conjugué (2 μl de peroxydase de Raifort pour 10ml de tampon de dilution, préparé10min avant la fin du 1^{er} temps d'incubation) dans chaque puits.
- Incuber 30 minutes à 18°C sans couvrir la plaque.
- Faire 5 cycles de lavages en distribuant 150µl de tampon de lavage par puits.
- Déposer 100 µl de substrat préparé extemporanément dans chaque puits.
- Incuber 15 minutes à 18°C à l'abri de la lumière.
- Arrêter la réaction avec la solution d'arrêt (acide sulfurique 2N) préalablement préparée.
- Faire la lecture des densités optiques (DO) de la plaque au spectrophotomètre à 490/620 nm (faire au préalable une lecture à blanc c'est-à-dire sans plaque).

I.3.1.2.3.4. Résultats et interprétation

• validation des contrôles

Les contrôles sont valides lorsqu'ils respectent les conditions suivantes :

- DO témoin négatif (T-) en A1, B1 et C1, inférieure à 0,5
- ➤ DO témoin positif (TVIH1) en D1 supérieure à 2
- ➤ DO témoin positif (TVIH2) en E2 supérieure à 2

• interprétation des résultats

- ➤ Les échantillons donnant une DO inférieure à 1 sont considérés comme négatifs
- Les échantillons donnant une DO supérieure à 1 sont considérés comme positifs.
- ➤ Les échantillons VIH-1+2 au 1/100 ème doivent être retestés au 1/500 ème
- ➤ Les échantillons testés au 1/500ème sont considérés comme positifs si la DO est supérieure à 1.

I.3.1.2.4 Vironostika HIV Ag/Ab® de BIOMERIEUX

I.3.1.2.4.1 Présentation du test

Vironostika VIH AG/AB® est un test ELISA de type sandwich, a une étape se réalisant dans des cupules. Dans ces cupules sont fixées des antigènes de VIH-1 (GP160 et ANT70), des antigènes de VIH-2 (GP36) et l'anticorps anti-P24. De plus, chaque cupule contient une sphère du conjugué (mélange d'antigène et anticorps précités fixés à la peroxydase de raifort ou HRP). Le tétraméthyl benzidine combiné à du peroxydase d'urée est utilisé comme substrat.

I.3.1.3.4.2 Principe

L'échantillon est incubé dans les cupules microelisa. S'il contient des anticorps anti-VIH et/ou l'antigène p24, ceux-ci forment des immuncomplexes à la fois avec les antigènes/anticorps fixés dans les cupules et ceux du conjugué.

Après lavage, les immuncomplexes formés sont révélés par le TMB et une coloration apparait. L'intensité de la coloration est proportionnelle aux taux anticorps anti-VIH et ou d'antigène P24 présents dans l'échantillon.

I.3.1.2.4.3 Réalisation du test

Le mode opératoire du test est le suivant :

- Disposer sur le portoir de barrettes le nombre de barrettes microelisa nécessaires. Enlever les couvres plaques.
- Pipeter 100 ul de diluant d'échantillon dans toutes les cupules, même dans les cupules de contrôle.
- Pipeter 50 ul d'échantillon ou de contrôle dans les cupules qui leur ont été attribuées.
- Mélanger soigneusement pendant 15 secondes et incuber les barrettes à 37° C pendant 60 ± 5 minutes.
- Laver et rincer chaque cupule six fois avec du tampon phosphate.
- Pipeter 100 ul de TMB dans chaque cupule sans mélanger.
- Incuber les barrettes de 15 à 30°C pendant 30 ± 2 minutes à l'abri de la lumière.
- Arrêter la réaction en ajoutant 100 ul d'acide sulfurique 1mol/l dans chaque cupule. Tapoter doucement la microplaque pour bien mélanger lire le résultat dans les 15 minutes qui suivent la réaction.
- Effectuer une lecture à blanc, c'est-à-dire sans portoir de barrette et sans barrettes dans le lecteur et lire l'absorption de la solution dans chaque cupule à 450 nm et 620 nm à 700 nm comme référence.

I.3.1.2.4.4 Résultat

Les calculs doivent être faits séparément pour chaque portoir de barrettes. Soit:

CN: absorption du contrôle négatif

CP1 : absorption du contrôle positif en anticorps anti-VIH-1

CP2: absorption du contrôle positif en anticorps anti-VIH-2

CP3: absorption du contrôle positif en antigènes du VIH-1

• Critères de validation des valeurs des contrôles négatifs (CN)

Les contrôles négatifs sont valides s'ils respectent les critères suivants :

- CN doit être inférieur à 0,250. Eliminer tout CN supérieur ou égal à 0,250
- Déterminer la valeur moyenne CNx des contrôles négatifs non éliminés.
- CN doit être inférieur ou égal à 1,4CNx. Eliminer tout CN supérieur à 1,4 CNx et recalculer le CNx.
- CN doit être supérieur ou égal à 0,6 CNx. Eliminer tout CN inférieur 0,6 CNx et recalculer CNx.
- Répéter les étapes 3 et 4 jusqu'à ce qu'aucune valeur ne soit aberrante

• Validité du test

Une série de test est validée si

- Plus de la moitié des contrôles négatifs sont validés.
- CP1-CNx est supérieure ou égale à 0,600;
- CP2-CNx est supérieure ou égale à 0,600:
- CP3-CNx est supérieure ou égale à 0,400:

• Valeur seuil

Si la série est validée, calculer la valeur seuil VS

VS = CNx + 0.100

I.3.1.2.4.5 Interprétation

Un échantillon est réactif si son absorbance est supérieure ou égale à la valeur seuil.

Un échantillon est non réactif si son absorbance est inférieure à la valeur seuil

I.3.1.2.5 INNO-LIA TM HIV I/II Score

I.3.1.2.5 1 Présentation du test

C'est un test immuno-enzymatique sur bandelette ou Line Immuno Assay (LIA), pour confirmer la présence d'anticorps anti-VIH-1 y compris le groupe O, et anti-VIH-2 dans le sérum ou le plasma. Ce sont des bandelettes sur lesquelles sont fixées sous forme de fines bandes des protéines recombinantes et des peptides synthétiques du VIH-1 (gp 120, gp41, p31, p24, p17), du VIH-2 (gp36 et gp105) et un peptide synthétique du groupe O du VIH-1.

Par ailleurs 4 bandes de contrôle sont disposées sur chaque bandelette: la ligne de la streptavidine et 3 lignes d'IgG humaine d'intensité variable ±, 1+ et 3+. La figure 10 présente une bandelette du test.

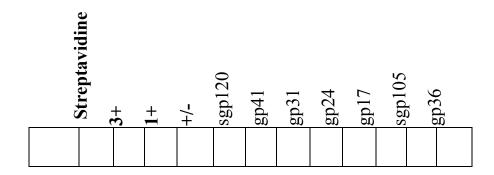


FIGURE 10: Bandelette du test INNOLIATM HIV I/II

I.3.1.2.5.2 Principe du test

L''échantillon est mis à incuber avec la bandelette. Les anticorps anti-VIH se lient aux bandes individuelles des antigènes du VIH sur la membrane. Ensuite, une anti-IgG humaine marquée à la phosphatase alcaline est ajoutée et se lie au complexe antigène/anticorps formé précédemment. L'incubation avec le 5-bromo 4chloro 3-indolyl phosphate / nitroblue tetrazolium (BCIP /NBT) utilisé comme substrat produit une couleur brun foncé proportionnelle à la quantité d'anticorps anti-VIH présents dans l'échantillon.

I.3.1.2.5.3 Mode opératoire

L'analyse des échantillons se fait suivant les étapes ci-dessous:

- identifier les auges de tests de contrôle et de spécimens et les placer dans le bac
- ajouter 1 ml de diluant dans chaque auge de test.
- ajouter 20 ul de l'échantillon approprié ou de contrôle dans leurs auges étiquetées de façon appropriée.
- retirer la quantité requise de bandes d'essai à partir de leur récipient, et ajouter une bande dans chacune des auges de test. Les bandelettes doivent être complètement immergées.
- couvrir les bacs avec un scellant adhésif. Incuber les échantillons pendant 3 heures en plaçant le plateau sur un agitateur.
- laver chaque bandelette 3 fois pendant 6 minutes avec 1 ml de solution de lavage.
- ajouter 1 ml de solution de conjugué dans chaque compartiment de test.
- incuber avec le conjugué sous agitation lente pendant 30 minutes à température ambiante.
- laver chaque bandelette 3 fois pendant 3 minutes avec 1 ml de solution de lavage

- ajouter 1 ml de solution de substrat dans chaque auge de test.
- incuber avec le substrat sous agitation lente pendant 30 minutes à température ambiante
- aspirer le liquide, ajouter 1 ml de solution d'arrêt dans chaque compartiment de test.
- incuber avec la solution d'arrêt sous agitation lente pendant 10-30 minutes à température ambiante.
- aspirer la solution d'arrêt.
- retirer les bandes des auges de test et les placer, sur du papier absorbant à l'aide des pincettes.

I.3.1.2.5.4 Résultats

L'intensité de la réaction des lignes de contrôle sur chaque bandelette est utilisée pour assigner la réactivité (notes) pour chaque antigène sur cette bandelette (tableau IV).

TABLEAU IV: Cotation des lignes de réactions antigène-anticorps

Intensité de la ligne de réaction	Note
Inférieure à ±	-
Égale à ±	±
Supérieure à ±, mais inférieure ou égale à 1 +	1+
Supérieure à 1 +, mais inférieure à 3 +	2+
Égale à 3 +	3+
Supérieure à 3 +	4+

-Validation de l'essai

- la bandelette du contrôle positif doit présenter une note d'au moins 1+ sur sgp120, gp31, gp41, gp24 et gp36. Les bandes de p17 et sgp105 peuvent montrer une note négative.
- la bandelette du contrôle négatif doit présenter une note négative pour toutes les bandes.
 - -Validation d'une bandelette.

-les bandes de contrôle ±, 1+ et 3+ doivent être visibles sur toutes les bandelettes avec une intensité croissante. La ligne de la streptavidine doit avoir une note négative.

I.3.1.2.5.5 Interprétation

Un échantillon est négatif si :

 toutes les bandes ont une note inférieure à ± ou si au maximum une bande est cotée à ±

Un échantillon est dit indéterminé si

- deux ou plusieurs bandes ont une note égale à ±
- une bande a une intensité supérieure ou égale à 1+ et les autres ou ±
- deux ou plusieurs bandes ont une intensité supérieure à ± mais les conditions de positivité énoncées ci-dessous ne sont pas respectées.

Un échantillon est positif si

Deux bandes ont une note supérieure ou égale à 1+: deux lignes d'enveloppe du même type de VIH ou une bande d'enveloppe combinée à la bande de l'antigène p24. Trois bandes ont une note supérieure à 1+ : l'une doit être un antigène d'enveloppe.

Discrimination

Echantillon positif pour les anticorps du VIH1

Un antigène du VIH1 (gp 120 ou gp 41) ou les deux sont positifs (note supérieure à 1+) et une note d'au plus \pm est autorisée sur les bandes (gp105 et gp36).

• Echantillon positif pour les anticorps du VIH2

Un antigène (gp105 ou gp36) ou les deux sont positifs (note supérieure à 1+) et une note d'au plus \pm est autorisée sur les bandes (gp 120 et gp 41)

I.3.2. Analyses statistiques des données

Les données de l'évaluation ont été saisies et analysées dans une base de données Excel[®]. Les performances techniques ont été déterminées à partir des paramètres présentés ci-dessous. Les performances obtenues sur le panel SP et le panel STV ont été comparées à l'aide d'un test de KHI 2 au seuil de 5%.

I.3.2.1. Analyse des performances de depistage du test

Les performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® ont été calculées en comparaison avec les résultats du test ELISA Murex VIH 1.2.0® de DIASORIN à partir du tableau de contingence (tableau V).

Ces performances techniques sont les suivantes :

- la sensibilité (**Se**) est la capacité du test évalué à détecter correctement les échantillons contenant des anticorps anti-VIH.

- la spécificité **(Sp)** est la capacité du test évalué à détecter correctement les échantillons ne contenant pas des anticorps anti-VIH.
- le pourcentage de discordants (**P**) est la proportion des faux positifs et des faux négatifs parmi l'ensemble des sujets.

TABLEAU V: Calcul des performances techniques du test évalué.

		Test de référence					
		Positif	Négatif	TOTAL			
	Positif	Vrai positif A	Faux positif B	A + B			
Test évalué	Négatif	Faux négatif C	Vrai négatif D	C + D			
	TOTAL	A + C	B + D	A + B + C + D			

$$\mathbf{Se} = \frac{\mathbf{A}}{\mathbf{A} + \mathbf{C}} \times 100$$

$$\mathbf{Sp} = \frac{\mathbf{D}}{\mathbf{B} + \mathbf{D}} \times 100$$

$$\mathbf{P} = \frac{\mathbf{B} + \mathbf{C}}{\mathbf{A} + \mathbf{B} + \mathbf{C} + \mathbf{D}} \times 100$$

I.3.2.2. Analyse du pouvoir discriminant

Les résultats du test ELISA peptidique ont été utilisés comme résultats de référence pour le sérotypage conformément à des résultats antérieurs obtenus avec ce test.

> Calcul du coefficient Kappa (K)

Les performances de sérotypage du test SD BIOLINE 1/2 3.0® évalué ont été déterminées à partir du calcul du coefficient de concordance Kappa, selon la formule ci-dessous (Tableau VI) (27).

TABLEAU VI: Calcul du coefficient kappa

	Tests de référence				
		VHI-1	VIH-2	VIH-1+2	Total
	VHI-1	n 1 1	n 1 2	n 1 3	L 1
Togé évolué	VIH-2	n 2 1	n 2 2	n 2 3	L 2
Test évalué	VIH-1+2	n 3 1	n 3 2	n 3 3	L 3
	Total	C1	C2	C3	N

$$Po = (n11 + n22 + n33) / N$$

$$Pa = [(C1xL1/N) + (C2xL2/N) + (C3xL3/N)]/N$$

Coefficient Kappa (K) = Po - Pa / 1 - Pa

Le coefficient Kappa varie de -1 (désaccord absolu) à +1 (accord parfait). La valeur 0 correspond à un degré d'accord nul du fait de l'indépendance entre les mesures (27). Landis et col. ont proposé un classement de l'accord entre les mesures en fonction de la valeur de Kappa présentée dans le tableau VII.

TABLEAU VII: Valeurs de kappa et degré d'accord attendu (27).

Valeur de K	Accord
< 0,20	Insuffisant
0,21 – 0,40	Faible
0,41 - 0,60	Modéré
0,61 - 0,80	Bon
0,81 – 1,00	Très bon

Le coefficient kappa de chaque test évalué a été interprété par rapport à celui de l'algorithme de référence.

Le calcul du taux de concordance en fonction du sérotype a été réalisé selon la formule ci-dessous:

TC VIH-n = [nombre VIH-n du test évalué / nombre VIH-n du test de référence] x 100 avec n=1, 2, 1et2.

I.3.2.3. Caractéristiques opérationnelles du test

La facilité d'utilisation du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] dans un laboratoire périphérique a été estimée en utilisant certains critères proposés par l'OMS (11).

II- RESULTATS

II.1 Evaluation des performances techniques des différents tests

II.1.1 Evaluation des performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0®

Les résultats des performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] évalués avec le panel STV et le panel SP sont respectivement présentés dans les tableaux VIII et IX.

TABLEAU VIII: Performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® avec le panel STV

		Tests de référence		
		Positifs	Négatifs	Total
	Positifs	422	0	422
SD Bioline HIV 1/2 3.0®	Négatifs	0	408	408
	Total	422	408	830

Sensibilité (Se): (422/422) x 100=100%

Spécificité(Sp) :(408/408) x100=100%

Taux de discordants (P)= (0/830) x 100= 0%

TABLEAU IX : Performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] avec le panel SP

		Tests de référence				
		Positifs	Négatifs	Total		
	Positifs	368	0	368		
SD Bioline HIV 1/2 3.0®	Négatifs	0	351	351		
	Total	368	351	719		

Sensibilité (Se): (368/368) x100= 100%

Spécificité(Sp):(351/351) x 100= 100%

Taux de Discordants (P): (0/719) x 100= 0%

Il n'y a pas de différence entre les performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® avec les deux spécimens.

II.1.2 Comparaison des performances de dépistage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® à ceux des tests ImmunoFlow HIV1-HIV2® et GENIE III® HIV1/HIV2

Les résultats des performances de dépistage des tests rapides discriminants (TRD) évalués en utilisant le panel STV et le panel SP sont présentés respectivement par les tableaux X et XI.

TABLEAU X: Performances de dépistage des TRD avec le panel STV

		TESTS DE REFERENCE			Sensibilité (%)	Spécificité (%)	Taux de Discordance
TESTS RAPIDES	S	Positifs	Négatifs	Total			(%)
GENIE III®	Positifs	420	1	421			
GENIE III	Négatifs	2	407	409	99,53	99,75	0,36
	Total	422	408	830		77,13	0,30
IMMUNO-	Positifs	419	2	421			
FLOW	Négatifs	3	406	409	00.20	00.51	0.60
HIV1-HIV2®	Total	422	408	830	99,29	99,51	0,60
	Positifs	422	0	422			
SD BIOLINE HIV-1/2 3.0®	Négatifs	0	408	408	100	100	0
	Total	422	408	830	100	100	

Les performances de dépistage du test SD Bioline[®] sont superposables à celles des tests ImmunoFlow[®] et GENIE III[®] avec le panel STV (p>0,05).

TABLEAU XI: Performances de dépistage des TRD avec le panel SP.

	TESTS DE REFERENCE			Sensibilité (%)	Spécificité (%)	Taux de Discordance	
TESTS RAPIDES		Positifs	Négatifs	Total			(%)
GENIE III®	Positifs	368	0	368			
	Négatifs	0	351	351	100	100	0
	Total	368	351	719			
IMMUNOFLOW®	Positifs	368	4	372			
HIV1-HIV2	Négatifs	0	347	347	100	98,86	0,56
	Total	368	351	719			
SD BIOLINE	Positifs	368	0	368			
HIV-1/2 3.0 [®]	Négatifs	0	351	351	100	100	0
	Total	368	351	719			

Les performances de dépistage du test SD Bioline[®] sont superposables à celles des tests ImmunoFlow[®] et GENIE III[®] avec le panel SP (p>0,05).

II.2 Evaluation du Pouvoir discriminant des différents tests

II.2.1 Evaluation du pouvoir discriminant du test SD Bioline HIV 1/2 3.0®

Les résultats des performances de sérotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] évalués avec le panel STV et le panel SP sont respectivement présentées dans le tableau XII et XIII.

TABLEAU XII: Performances de sérotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® avec le panel STV

		Tests de référence				
	Type de VIH	VIH-1	VIH-2	VIH- 1+2	Total	
	VIH1	167	0	4	171	
SD Bioline HIV 1/2 3.0®	VIH2	0	159	9	168	
	VIH1+2	10	6	67	83	
	Total	177	165	80	422	

Coefficient Kappa (K) = 0.89

Pour chaque sérotype, la concordance était :

$$-VIH1 = 94,35\% (167/177)$$

TABLEAU XIII: Performances de sérotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] avec le panel SP

		Tests de référence				
	Type de VIH	VIH-1	VIH-2	VIH- 1+2	Total	
	VIH1	132	0	1	133	
SD Bioline HIV 1/2 3.0®	VIH2	0	149	15	164	
	VIH1+2	8	3	60	71	
	Total	140	152	76	368	

Coefficient Kappa (K) = 0.89

Pour chaque sérotype, la concordance était:

- VIH-1= 94,29% (132/140)
- VIH-2=98,03% (149/152)
- VIH-1+2=78,95% (60/76)

Les résultats comparatifs du taux de concordance des différents sérotypes obtenus par le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] avec panel SP et le panel STV sont présentés par le tableau XIV.

TABLEAU XIV : Comparaison des performances de sérotypage en fonction du type de VIH avec les panels SP et STV

	Panel STV	Panel SP	p
VIH-1	94,35	94,29	0,98
VIH-2	96,36	98,03	0,58
VIH-1+2	83,75	78,95	0,44

Il n'ya pas de différence entre les performances de sérotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] avec les deux spécimens.

II.2.2 Comparaison du pouvoir discriminant du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] à ceux des tests ImmunoFlow HIV1-HIV2[®] et GENIE III[®].

Les résultats comparatifs des performances de sérotypage des TRD avec le panel STV et le panel SP sont respectivement présentés par les tableaux XV et XVI :

TABLEAU XV : Performances de sérotypage des TRD avec le panel SVT

TESTS RAPIDES	Type de VIH	Résultat des tests de référence				Taux de Concordance				
		VIH-1 n=177	VIH-2 n=165	VIH 1+2 n=80	Total n= 422	VIH-1 (%)	VIH-2 (%)	VIH-D	Global	KAPPA
GENIE III®	VIH-1	172	0	1	173	97,73	95,76	94,94	96,43	0,94
	VIH-2	0	158	3	161					
	VIH-	4	7	75	86	=				
ImmunoFlow HIV1-HIV2®	VIH-1	175	0	5	180	98,87	88,89	93,75	94,03	0,91
	VIH-2	0	144	0	144					
	VIH-	2	18	75	95					
SD Bioline HIV-1/2 3.0®	VIH-1	167	0	4	171	94,35	96,36	83,75	93,13	0,89
	VIH-2	0	159	9	168					
	VIH-	10	6	67	83	-				

Les performances globales de sérotypage du test SD Bioline® sont inférieures à celles des tests ImmunoFlow® et GENIE III® sur le panel STV.

Cette faible performance de sérotypage du test SD Bioline® est plus prononcée avec les échantillons VIH-1+2.

TABLEAU XVI : Performances de sérotypage des TRD avec le panel SP

TESTS	Type de	Résultat des tests de référence				Taux de Concordance				
RAPIDES	VIH	VIH-1 n=140	VIH-2 n=152	VIH-1+2 n=76	Total	VIH-1 (%)	VIH-2 (%)	VIH-D	Global	KAPPA
GENIE III®	VIH-1	139	0	0	139	99,29	96,71	97,37	97,83	0,97
	VIH-2 VIH-1+2	0	147 5	2 74	149 80	99,29	90,71	97,37	97,63	0,97
ImmunoFlow HIV1-HIV2®	VIH-1 VIH-2	138 0	2 117	0	141 117	98,57	76,97	98,68	89,67	0,84
SD Bioline	VIH-1+2 VIH-1	2 132	0	75	110 133	94,29	98,03	78,95	92,66	0,89
HIV-1/2 3.0®	VIH-2 VIH-1+2	8	3	15 60	164 71	,	, , , ,		_,-,-	-,

Les performances globales de sérotypage du test SD Bioline[®] sont inférieures à celles du test GENIE III[®] mais supérieures à celles du test ImmunoFlow[®] sur le panel SP.

Comparativement aux deux autres tests, le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] a présenté de moins bonnes performances avec les échantillons VIH-1+2.

II.3 Caractéristiques opérationnelles des tests rapides évalués

Les caractéristiques opérationnelles des tests rapides discriminants évalués présentées dans le tableau XVII montrent que ces tests sont de praticabilité très simple.

TABLEAU XVII: Caractéristiques opérationnelles des tests rapides évalués

	GENIE III HIV-1/HIV-2	IMMUNOFLO W HIV 1- HIV 2	SD BIOLINE HIV 1/2 3.0
Nombre d'étapes pour la réalisation du test : 1-2 étapes = 6 3-5 étapes = 3 >5 étapes = 1	6	6	6
Clarté de la notice : -bonne = 2 -nécessité des améliorations = 1	1 (Pas français)	1 (Pas français)	2
Identification/conditionne ment du kit et des réactifs : -bonne (2) -nécessité des améliorations (1)	2	2	2
Nécessité de préparation : (Oui = 0 ; Non = 1) -antigènes -substrat -solution de lavage -conjugué -pré dilution du sérum Stabilité après dilution/ouverture : (date d'expiration = 1 ;	1 1 1 1	1 1 1 1	1 1 1 1
avant =0) -antigène -contrôle -conjugué -substrat -solution de lavage -tampon Articles nécessaires et non	1 1 1 1 1	1 1 1 1 1	1 1 1 1 1
fournis dans le kit : (Oui = 0 ; Non = 1) -tampon -micropipette -tubes-dilution -eau distillée	1 0 1	1 1 1 1	1 0 1 1
Total /25 Praticabilité du test : Peu simple < 15 Simple : $15 \le \chi \le 20$ Très simple > 20	Très simple	Très simple	Très simple

III- DISCUSSION

Le VIH/sida demeure un véritable problème de santé publique, malgré la riposte tant au niveau national qu'au niveau international. La prise en charge des personnes infectées passe d'abord par un dépistage sérologique efficace de la maladie. Ce dépistage permet de garantir la sécurité des dons de sang, de suivre l'évolution de l'épidémie et de déterminer le statut infectieux de la population. Il existe deux sérotypes du VIH qui doivent être bien identifiés chez un patient car la prise en charge thérapeutique de ces deux sérotypes est différente. En Côte d'Ivoire le VIH-1 et VIH-2 coexistent d'où l'importance de disposer de test de dépistage performant mais également discriminants.

Notre étude, qui s'est effectuée à Abidjan en Côte d'Ivoire, avait pour objectifs de réévaluer les performances de dépistage et de sérotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0®, de comparer les performances de ce test à ceux des tests ImmunoFlow HIV1-HIV2® et GENIE III® HIV1/HIV2 et de définir les caractéristiques opérationnelles du test SD Bioline®.

Ces performances ont été évaluées simultanément sur un panel de sang total veineux et un panel sérum/plasma.

Performances techniques du test SD Bioline 1/2 3 0®

Le test SD Bioline HIV1/2 3.0[®] présente des performances de sensibilité et de spécificité très satisfaisantes selon les directives de l'OMS (sensibilité supérieure à 98%, spécificité supérieure à 95%).

En effet, lors de notre étude, le test SD Bioline HIV1/2 3.0® a présenté une sensibilité et une spécificité de 100% tant sur le panel STV que sur le panel SP.

Sur les panels STV et SP, la sensibilité et la spécificité du test SD Bioline HIV1/2 3.0[®] étaient superposables à celles des tests ImmunoFlow HIV1-HIV2[®] et GENIE III[®] HIV1/HIV2.

Les résultats de la sensibilité du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] étaient superposables à ceux rapportés par une étude menée en Tanzanie sur le panel STV (31) et en Inde sur le panel SP (49).

Les résultats de la spécificité du test SD Bioline 1/2 3.0[®] étaient superposables à ceux rapportés par une étude menée en Inde (26).

Les performances du sérotypage du test SD Bioline HIV 1/2 3.0®

Le degré d'accord entre le test SD Bioline HIV 1/2 3.0® et le test de référence était bon autant sur le sang total que sur le panel SP (0,89).

Les performances globales du test SD Bioline HIV 1/2 3.0® sur le panel STV étaient inférieures à celles des tests ImmunoFlow HIV1-HIV2® et GENIE III® HIV1/HIV2.

Sur le panel SP les performances globales du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] étaient inférieures à celles du test GENIE III[®] HIV1/HIV2 mais supérieures à celles du test ImmunoFlow HIV1-HIV2[®].

Sérotypage du VIH 1

Sur les panels STV et SP, la capacité du test SD Bioline[®] à détecter les anticorps antiVIH1 était inférieure à celles des tests ImmunoFlow[®] et GENIE III[®].

Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0® présente de faibles performances pour le sérotypage car a tendance à donner plus d'échantillons VIH-1+2. En effet le test SD Bioline HIV 1/2 3.0® a identifié 5% des VIH1 comme VIH1+2. Les patients VIH1 identifiés à tort comme VIH 1+2 seront placés sous un schéma thérapeutique contenant des inhibiteurs des protéases. Ceci compromet les options thérapeutiques futures en deuxième ligne chez les patients qui échoueront en première ligne du protocole standard.

Sérotypage du VIH 2

Sur les panels STV et SP la capacité du test SD Bioline[®] à détecter les anticorps antiVIH2 était superposable à celle du test GENIE III[®] et supérieure à celle du test ImmunoFlow[®].

Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] a identifié 3% de VIH-2 comme VIH 1+2. Cette tendance pourrait être due à la nature des antigènes immobilisés sur la membrane du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®]. En effet, il existe des réactions croisées entre les protéines internes du VIH (p24 du VIH-1 et p26 du VIH-2) du fait d'épitopes communs entre ces protéines.

La conséquence est qu'un patient VIH-2 pourrait être déclaré à tort comme VIH-1+2. Ceci engendrerait des données non fiables pour des enquêtes épidémiologiques. Cependant au niveau thérapeutique cela ne pose pas de problème majeur dans la mesure où les patients VIH-2 ou VIH1+2 sont traités par le même protocole ARV.

Sérotypage du VIH 1+2

Sur les panels STV et SP les performances de sérotypage du test SD Bioline[®] étaient inférieures à celles des tests ImmunoFlow[®] et GENIE III[®].

Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] a une discordance très marquée à ce niveau car il a identifié 5% de VIH 1+2 comme VIH-1 et 13% du VIH 1+2 comme VIH-2.

Nos résultats montrent que le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] présente certaines limites pour son utilisation en Côte d'Ivoire comme test discriminant en seconde intention dans un algorithme séquentiel de dépistage. Ces résultats confirment les conclusions de l'évaluation en phase III des algorithmes conduite par le PNPEC qui avait montré que le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] donnait un fort taux de résultats VIH 1+2 par rapport aux tests de référence.

Les caractéristiques opérationnelles du test SD Bioline HIV 1/2 3.0®

Notre étude a montré que les tests SD Bioline HIV 1/2 3.0[®], ImmunoFlow HIV1-HIV2[®] et GENIE III[®] HIV-1/HIV-2 sont de praticabilité très simple. En effet ils se réalisent en une seule étape (en moins de 30 minutes), peuvent être conservés à la température ambiante et sont utilisables à la fois sur sang total et sur sérum/plasma. Leur température de conservation et leur utilisation aussi bien avec le sang total que le sérum/plasma permettent leur usage tant au laboratoire qu'en périphérie où l'on ne dispose pas de réfrigérateur et de centrifugeuse et même dans les zones privées d'électricité.

Pour le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®], la quantité de tampon fournie dans le kit est insuffisante pour réaliser tous les tests du kit. Ainsi dans la pratique, il ne sera pas possible de réaliser tous les tests du kit et cela augmentera le coût du dépistage.

Aussi, le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] pose quelques problèmes de lecture car il faut comparer l'intensité de coloration des bandes VIH-1 et VIH-2 lorsque les 2 bandes apparaissent pour un échantillon donné. En effet, pour conclure à un résultat VIH-1+2, il faut que les 2 bandes aient la même intensité de coloration, ce qui peut faire apparaître une subjectivité en fonction des compétences de l'opérateur. Dans un contexte de passage à échelle, avec la possibilité de réalisation du dépistage par un personnel non professionnel de laboratoire, l'utilisation de ce test peut induire des erreurs d'interprétation.

CONCLUSION

La prise en charge thérapeutique étant différente pour chaque sérotype du VIH, il est impératif pour la Côte d'Ivoire de disposer de tests de dépistage rapides avec de bonnes performances de discrimination.

L'objectif de notre étude était d'améliorer les connaissances sur les performances du test SD Bioline 1/2 3.0® à travers une étude de réactovigilance.

Au terme de notre étude nous pouvons retenir que :

- le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] a présenté une sensibilité et une spécificité satisfaisantes avec le sérum/plasma (SP) et le sang total veineux (STV). Ces performances de dépistage étaient les meilleures par rapport à celles des tests ImmunoFlow[®] et GENIE III[®].
- le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] a présenté les plus faibles performances de sérotypage par rapport à celles des tests GENIE III[®] et ImmunFlow[®] sur le panel STV. Sur le panel SP ses performances de sérotypage étaient inférieures à celles du test GENIE III[®] mais supérieures à celles du test ImmunoFlow[®].
- le test SD Bioline HIV 1/2 3.0® est un test rapide, facile d'utilisation comme les deux autres tests rapides discriminants mais il pose quelques problèmes de lecture.

Cette étude de réactovigilance a montré que le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] devrait être remplacé dans l'algorithme de dépistage du VIH par un autre test rapide discriminant présentant de meilleures performances de sérotypage.

RECOMMANDATIONS

A la Direction de la Pharmacie et du Médicament

L'autorisation de mise sur le marché du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] ne doit pas être renouvelée pour son utilisation en tant que test discriminant pour le dépistage du VIH en Côte d'Ivoire.

Au programme national de prise en charge des PVVIH (PNPEC)

Le test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®] ayant des performances de sérotypage moins bonnes que d'autres tests rapides discriminants, il devra être remplacé dans l'algorithme national de dépistage par le test GENIE III[®].

Au fabricant du test

- Améliorer les performances de discrimination du test SD Bioline HIV 1/2 3.0[®].
- Fournir une quantité de tampon équivalente au nombre de tests afin de pouvoir réaliser tous les tests qui sont dans le kit.

REFERENCES

1. AGENCE NATIONAL DE SECURITE ET DU MEDICAMENT DES PRODUITS DE SANTE. France.

Réactovigilance ; 2013 (consulté le 01/05/2013)

http://ansm.sante.fr/Activites/Reactovigilance/Reactovigilance/(offset)/0

2. ASSOCIATION NATIONALE DES ENSEIGNANTS DE PHARMACIE CLINIQUE. Paris.

Pharmacie clinique et thérapeutique : traitement de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine. Masson, 2008. P 1062-1092

3. **BARIN F., M'BOUP S, DENIS F. et al.** Serological evidence for virus related to Simian T-lymphotropic retrovirus III in residents of West Africa. *Lancet* 1985. 2: 1387-1389.

4. BARRE-SINOUSSI F.

Les virus: rappel virologique : Guide du SIDA. Les dossiers du praticien.

Paris: Groupe Impact Médecin, 2001. P 17-26.

5. BARRE-SINOUSSI F.

Virologie fondamentale de l'infection à VIH. Doin, 2004 : 7-8; p51

6. BARRE-SINOUSSI F.

Une découverte importante et l'espoir de guérir le VIH/sida. Interview Genève : OMS 2008 (consulté le 10-01-2012)

7. BISSAGNENE E, DARIOSECQ JM, INWOLEY A et al.

Mémento thérapeutique du VIH/Sida en Afrique. Paris. Ed Doin, 2009.326p

< http://www.who.int/bulletin/volumes/87/1/09-040109/fr/index.html>

8. BRUN-VEZINET F., F. DAMOND, F. SIMON. 1999.

Variabilité des virus de l'immunodéficience humaine de type 1. Article de la Journée SPE du 13 octobre 1999 à l'Institut Pasteur à Paris : "Génétique et maladies infectieuses dans l'environnement tropical".

9. CAMERON DW, SIMONSEN JN, D'COSTA LJ. et al. Female to male transmission of human immunodeficiency virus type 1: risk factors for seroconversion in men. Lancet 1989. 2: 40307

10.CARCELAIN B., AUTRAN B.

Mécanismes immuno-pathologiques de l'infection à VIH.

Paris: Ed Doin, 1998. P21-34.

11.CDC Atlanta/OMS Genève.

Bureau régional pour l'Afrique. Directives pour l'évaluation appropriée des techniques de dépistage du VIH en Afrique. Réunion de travail, 28 Nov-1^{er} Déc 2001. Zimbabwe. p 72.

12. CHIU YH, ONG J, WALKER S et al.

Photographed Rapid HIV Test Results Pilot Novel Quality Assessment and Training Schemes. 2011

13.CONNOR EM, SPERLING RS GELBER R et al. Reduction of maternal-infant transmission of human Immuno deficience virus type 1 with Zidovudine traitement. N Engl J Méd. 1994;331:1175-1180

14.COTE D'IVOIRE. Ministère de la Sante et de l'Hygiene Publique.

Abidjan. Arrêté 146 de juin 2008 portant institution des nouvelles stratégies thérapeutiques antirétrovirales dans le cadre de la prise en charge des personnes vivant avec le VIH

15.COTE D'IVOIRE. Ministère de la santé et de l'Hygiène Publique, PNPEC.

Rapport de supervision des prestataires des sites de la phase pilote élargi du nouvel algorithme de dépistage du VIH par les tests rapides par piqûre au bout du doigt. Abidjan : MSHP, 2009.

16.COTE D'IVOIRE .MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE.

Directive de dépistage du VIH dans les structures sanitaires : 2009.

Abidjan: MSHP; 2009.

17.COTE D'IVOIRE. Ministère de la Sante et de l'Hygiene Publique, PNPEC.

Directives pour la prise en charge adulte et pédiatrique du VIH en Côte d'Ivoire : 2012. Abidjan : PNPEC, 2012.6p

18.COTE D'IVOIRE. MINISTERE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE PUBLIQUE

Directive de dépistage du VIH dans les structures sanitaires : Note circulaire 17 décembre 2012.

19. DESCAMPS D., COLLIN G., LOUSSERT-AJAKA I. et al.

HIV-1 group O sensibility to antiretroviral drugs.AIDS.1995

20.EMINI EA, KOFF WC.

Developing an AIDS vaccine: Need, uncertainty, hope. Science.2004 304:1913-1914

21. FAUCI, A.S., DESROSIERS, R.C.

Pathogenesis of HIV and SIV. Retroviruses. New York: Cold Spring Harbor Laboratory Press, 1997; P 587-636.

22.**FLOCH J.J.** Diagnostic biologique de l'infection à VIH en Afrique, mise en place d'une nouvelle technique localement. Médecine d'Afrique Noire. 1990, 37 (10):577.

23.HEILBRON JOHAN, JAAP GOUDSMIT.

A propos de la découverte du virus du sida. Actes de la Recherche en Sciences Sociales. Sept 1987, 69: 98-104.

24.JACOMET C.

Guide de l'infection à VIH. Groupe Impact Médecin, 2002. P19

25.JAFFAR S, GRANT AD, WHITWORTH J, et al. 2004. The natural history of HIV-1 and HIV-2 infections in adults in Africa: a literature review. Bull Who 82:462-469.

26.KANNANGAI R, PRABU K, AA VINCENT.

Performance evaluation of four different kits available in the Indian market for the rapid detection of hiv antibody. Indian Association of Médical Microbiologist. 2003; 21:193-195.

27.LANDIS J. R., KOCH G.

The measurement of observer agreement for categorial data. Biometrics.1977 33:159-174.

28. LAPERCHE S., MANIEZ M., A. COUROUCE.

Les tests de dépistage combinés de l'antigène p24 et des anticorps anti VIH dans l'infection précoce à VIH 1. Transfus. Clin. Biol. 2000 7(1):18-24

29.LOUSSERT-AJAKA, LY, I., T. D., CHAIX M. L and al.

HIV-1/HIV-2 seronegativity in HIV-1 subtype O infected patients. Lancet. 2004, 343: 1393-1394.

30.LUCIW P. IN: FIELDS BN, KNIPE D, HOWLEY M, VIROLOGY PM, EDS.

Human immunodeficiency viruses and their replication. Philadelphia, New York: Lippincott-Raven Publishers, 1996.

31.LYAMUYA F ELOI, ABOUD SAID, WILLY K URASSA et al.

Evaluation of simple rapide HIV assays and development of national rapid HIV test algorithms in Dar es Salaam, Tanzania. BMC Infect Dis, 2009;9:19.

32.MYERS G., KORBER B., H HAHN B.et al.

Human retroviruses and AIDS 1995: A compilation and analysis of nucleic acid and amino acid sequences. Theoretical Biology and Biophysics Group, Los Alamos National Laboratory, Los Alamos, N. Mex.

33.NATIONAL CENTER FOR INFECTIOUS DISEASES DIVISION OF HIV/AIDS KENNETH G. CASTRO, M.D. JOHN W. WARD, M.D. LAURENCE SLUTSKER, M.D., M.P.H. JAMES W. Revised Classification System for HIV Infection and Expanded Surveillance Case Definition for AIDS Among Adolescents and Adults The following CDC staff members prepared this report. 1993.

34.NKENGASONG J. N, PEETERS.M, VANDEN M and al.

Antigenic evidence of the presence of the aberrant HIV-1ant70 virus in Cameroon and Gabon. Aids 1993, 7:1536-1538.

35.NKENGASONG JN., C. MAURICE, S KOBLAVI, et al.

Field evaluation of a combination of monospecific enzyme-linked immunosorbent assays for type-specific diagnosis of human immunodeficiency virus type 1 (HIV 1) and type 2 (HIV-2) infections in HIV- seropositive persons in Abidjan. Ivory Coast. J Clin Microbiol.1998, 36:123-127.

36. OKOME N., OKOME R.E., OBIANG N. et al

Bilan clinico biologiques des patients infectés par le VIH. Libreville : Fondation Jeanne Ebori , 2005. P 357-361.

37. OMS GenèvePROGRAMME VIH/SIDA.

renforcer les services de santé pour combattre le vih/sida. traitement antirétroviral de l'infection à vih chez l'adulte et l'adolescent en situation de ressources limitées : vers un accès universel recommandations pour une approche de santé publique version 2006 catalogage à la source: bibliothèque de l'OMS.

38. ONUSIDA . Genève.

Le point sur l'épidémie mondiale de VIH/SIDA, 2010

39. ONUSIDA . Genève

Journée mondiale sida, 2011

40. ONUSIDA. Genève

Ensemble nous mettrons fin au sida, juillet 2012

41.PLANTIER JEAN- CHRISTOPHE, LEOZ MARIE. A new human

immunodeficiency virus derived from gorillas.

Nature Medicine. 2009; 15, 871 - 872.

42. ROBERTSON DL, ANDERSON JP, BRADAC JA, et al. 2000.

HIV-1 Nomenclature Proposal. Science. 2000 288: 55-57.

43. ROUET F, EKOUEVI DK, INWOLEY A and al.

Field evaluation of a rapid human immunodeficiency virus (HIV) serial serologic testing algorithm for diagnosis and differentiation of HIV type 1 (HIV-1), HIV-2, and dual HIV-1-HIV-2 infections in West African pregnant women. J Clin Microbiol. 2004,42:4147-4153.

44.SANCHEZ-PESCADOR R, POWER MD, BARR PJ, and al. Nucleotide sequence and expression of an AIDS-associated retrovirus (ARV-2). Science. 1985, 227: 484-492.

45.SCHNEIDER V.

Quantification génomique : Application aux infections par le VIH. Revue Française des Laboratoires. 2003,(351):33.

46.SCHWANDT M, MORRIS C, FERGUSON A, NGUGI E, MOSES S.

2006 Anal and dry sex in commercial sex work, and re-lation to risk for sexually transmitted infections and HIV in Meru, Kenya. Sex Transm Infect 2006; 82:392-6.

47.**SEELAMGARI A, MADDUKURI A, BERRO R, et al.** Role of viral regulatory and accessory proteins in HIV-1 replication.

Front Biosci 2004; 9: 2388-2413.

48.SIMON F, MAUCLERE P, ROQUES P, et al.

Identification of a new humanimmunodeficiency virus type 1 distinct from group M and group O. Nat Med. 4: 1998;1032-1037.

49.SUNDER -THEOPHILE VIJAYAKUMAR, SHOBA DAUDE, KAVITHA SELVARAJ et al.

Performance d'un test de dépistage immunochromatographique rapide pour la détection des anticorps de type virus d'immunodéficience humaine (VIH1) et (VIH 2) : expérience dans un hôpital de soins tertiaires en Inde du sud. J Clin Microbiol Aout 2005; 43 (8): 4194-4196

50. YATES A., STARK J., KLIEN N et al.

Understanding the slow depletion of Memory CD4+ T cell in HIV infection. PloS Med. 2007; 4 (5): e 177.

51. WAIN-HOBSON S, SONIGO P, DANOS O, COLE S, ALIZON M. Nucleotide sequence of the AIDS virus, LAV. Cell 1985; 40: 9-17.

52. WEBER B, GURTLER L, THORSTENSSON R et al.

Multicenter evaluation of a new automated fourth generation human immunodeficiency virus screening assay with a sensitive antigen detection module and high specificity. J Clin Microbiol. 2002; 40 (6):1938-1946

53. **WORLD HEALTH ORGANIZATION.** The current global situation of the HIV/AIDS pandemic. Weekly Epidemiol Rec- 1996; 71: 207–208.

ANNEXES

Annexe 1 : Catégories cliniques selon les classifications CDC de 1993

Cattanata	Un ou plusieurs des critères listés ci-dessous chez un adolescent ou un adulte infecté par le VIH, s'il n'existe aucune des catégories B et C
Catégorie A	
	➤ Infection à VIH asymptomatique
	Lymphadénopathie généralisée persistante
	Primo-infection symptomatique.
	Manifestations cliniques chez un adolescent ou un adulte infecté par le VIH ne faisant pas partie de la catégorie C et qui répond au moins à l'une des conditions suivantes :
	Angiomatose bacillaire
	Candidose oro-pharyngée
	Candidose vaginale, persistante, fréquente ou qui répond mal au traitement
	Dysplasie du col (modérée ou grave) carcinome in situ
Catégorie B	• Syndrome constitutionnel : fièvre (≥38,5°) ou diarrhée supérieure à 1 mois
_	Leucoplasie chevelue de la langue
	 Zona récurrent ou envahissant pus d'un dermatome
	 Salpingite, en particulier lors de complications par des abcès tubo-ovariens
	Purpura thrombocytopénique idiopathique
	Listériose
	Neuropathie périphérique.
	Neuropaune peripherique.
Catégorie C	 une des pathologies de cette liste, il est classé définitivement dans la catégorie C: Candidose bronchique, trachéale, œsophagienne, pulmonaire, ou extrapulmonaire Cancer invasif du col Cryptococcose extrapulmonaire
	Coccidioidomycose disséminée ou extrapulmonaire
	Cryptosporidiose intestinale supérieure à 1 mois
	 Infection à CMV (autre que foie, rate, ou ganglions
	 Rétinite à CMV (avec altération de la vision)
	Encéphalopathie due au VIH
	 Infection herpétique, ulcères chronique supérieure à 1mois, ou bronchique, pulmonaire, ou œsophagienne
	Histoplasmose disséminée ou extrapulmonaire,
	 Isosporose intestinale chronique (supérieure à 1mois)
	Sarcome de Kaposi
	Lymphome de Burkitt
	Lymphome immunoblastique
	Lymphome cérébral primaire
	Infection à Mycobacterium avium ou kansasii, disséminée ou extrapulmonaire ; Proumonie à Proumogystis jiroyaci
	Pneumonie à Pneumocystis jiroveci Pneumonathia hastárianna régurranta
	Pneumopathie bactérienne récurrente Leves engéphologothie multifocale progressive (LEMP)
	• Leuco-encéphalopathie multifocale progressive (LEMP)
	Septicémie à salmonella non typhi récurrente Transplacement full plant de la contraction de la c
	Toxoplasmose cérébrale Toxoplasmose cérébrale Toxoplasmose cérébrale Toxoplasmose cérébrale
	Syndrome cachectique dû au VIH.

Annexe 2 : Stades cliniques proposée par l'OMS révision 2006

Stade 1	 Patient asymptomatique, Adénopathies persistantes généralisées
Stade 2	 Perte de poids inférieure à 10% du poids corporel involontaire. Dermite séborrhéique. Prurigo typique. Atteinte fongique des ongles Ulcérations buccales récurrentes Chéléite angulaire (perlèche) Zona Infection récidivantes des voies respiratoires supérieures
Stade 3	 Perte de poids supérieure ou égale à 10% du poids corporel involontaire. Diarrhée chronique inexpliquée pendant plus de 1mois. Fièvre prolongée inexpliquée (intermittente ou constante) pendant plus de 1mois. Candidose buccale persistante. Leucoplasie chevelue buccale typique. Tuberculose pulmonaire certaine ou probable dans les 2 années précédentes. Infections bactériennes sévères (pneumopathie, salpingite, septicémie, pyélonéphrite, prostatite). Stomatite ulcéro-nécrotive aigue, gingivites ou périodonites Anémie (<8g/dl), neutropénie (<(500 10⁶/l) et/ou une thrombopénie chronique
Stade 4	 Syndrome cachectique lié au VIH, Pneumopathie à Pneumocystispneumoniae (jiroveci). Tuberculose extra-pulmonaire dans les antécédents Sarcomes de kaposi Toxoplasmose cérébrale. Cryptosporidiose, accompagnée de diarrhée pendant plus de 1mois. Septicémie à salmonelles non typiques récurrentes Isosporose chronique Candidose de l'œsophage, de la trachée, des bronches ou des poumons herpès cutanéo muqueux pendant plus de 1mois. Mycobactériose atypique généralisé Herpès viscéral quelle que soit la durée, ou infection viscérale à CMV Cryptococcose extra-pulmonaire Lymphome (cérébral ou B non hogdkinien) ou autres tumeurs solides associées au VIH Leuco-encéphalopathie multifocale progressive ou encéphalopathie à VIH. Histoplasmose ou coccidioïdomycose. Leishmaniose atypique disséminée Cancer invasif du col utérin. Néphropathie ou cardiopathie symptomatique associées au VIH

Annexe 3: Notice d'information:

Evaluation des performances de tests rapides discriminants pour le dépistage de l'infection à VIH

Vous avez été convié à une visite clinique et comme habituellement, vous serez examiné par le Médecin. Il vous sera demandé au cours de cette visite un prélèvement supplémentaire de 5 ml de sang (équivalent à une cuillère à café), réalisé au pli du coude et un prélèvement capillaire (au bout du doigt), pour évaluer de nouveaux tests rapides pour le dépistage du VIH.

En effet, le dépistage du VIH constitue la première étape pour une prise en charge efficace de cette infection. Pour accroître l'accès au dépistage de nos populations, la majorité des laboratoires dans nos pays à ressources limités, utilisent les tests rapides qui doivent d'abord être évalués pour que l'on s'assure qu'ils fournissent des résultats superposables aux techniques utilisées par les laboratoires de référence (CeDReS, RETROCI, Institut Pasteur) où les tests biologiques seront réalisés. Cette étude doit porter sur environ 800 personnes.

Si vous désirez d'autres informations supplémentaires sur cette évaluation ou pour toute autre question vous pouvez contacter Pr André INWOLEY au 21258459.

Vous êtes libre de participer à cette étude. Vous pouvez refuser de participer à cette étude et ceci ne changera pas le type de service que vous recevez dans le service. Cependant si vous donnez votre accord pour participer à l'étude et donc acceptez les prélèvements demandés, vous devez signer la fiche de consentement qui vous sera soumise (ou demandez à quelqu'un que vous désignerez de le faire pour vous). Aucune information vous concernant ne sera divulguée et les résultats de cette évaluation seront gérés anonymement.

Annexe 4 : Evaluation des tests rapides pour le dépistage de l'infection à VIH

M ou Mme
Dr (Mr)
m'a proposé de participer à l'étude « Evaluation des performances des tests rapides».
J'ai compris après les informations reçues, l'intérêt de cette étude.
J'en ai discuté avec le personnel médical et/ou paramédical qui m'a expliqué les avantages et les contraintes de cette étude.
J'ai notamment bien compris que je suis libre d'accepter ou de refuser cette proposition, sans en être inquiété(e) et en continuant à bénéficier des mêmes prestations de services dans la structure sanitaire qui m'accueille.
J'accepte donc librement de participer à cette étude.
J'autorise que les données confidentielles qui me concernent soient consultées et analysées par les personnes qui collaborent à cette évaluation et qui sont tenues au secret médical.
Fait à Abidjan le/
Code du patient :
Signature
Je soussigné, Dr (Mr) , certifie avoir expliqué à la personne susnommée l'intérêt et les modalités de participation à notre étude. Je m'engage à faire respecter les termes de ce formulaire de consentement, les droits et libertés individuels ainsi que les exigences d'un travail scientifique.
Fait à Abidjan, le/
Signature

RESUME

La Côte d'Ivoire, où circulent les deux sérotypes du VIH est l'un des pays les plus affectés par l'infection à VIH/SIDA. La lutte contre ce fléau passe par le dépistage fiable des personnes infectées et cela requière des tests aux performances optimales.

L'objectif de notre étude était d'améliorer les connaissances sur les performances du test SD Bioline HIV-1/2 3.0® de STANDARD DIAGNOSTICS à travers une étude de réactovigilance et de le comparer à deux autres tests rapides discriminants : les tests ImmunoFlow HIV1-HIV2® de CORE DIAGNOSTICS et GENIE III® HIV-1/HIV-2 de BIO-RAD.

Notre étude s'est déroulée d'Avril à Juin 2011 au Centre de Diagnostic et de Recherche sur le Sida et les Infections Opportunistes (CeDReS) et à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI) sur 830 échantillons de sang total veineux (STV) et 719 échantillons de sérum /plasma (SP). Les tests de référence étaient le test MUREX VIH-1.2.0 de DIASORIN® pour le dépistage et un test ELISA peptidique pour le sérotypage.

Il ressort de notre étude que le test SD Bioline HIV-1/2 3.0® a des performances de dépistage satisfaisantes (sensibilité et spécificité de 100%).

Comparativement aux deux autres tests, le test SD Bioline® a présenté de faibles performances de sérotypage, plus marquées avec les échantillons VIH-1+2.

Bien que répondant aux critères de tests rapides discriminants, le test SD Bioline HIV1/2 3.0[®] ne devrait plus être utilisé comme test de sérotypage de l'infection à VIH dans l'algorithme national de dépistage en Côte d'Ivoire.

Mots clés: VIH, Côte d'Ivoire, réactovigilance, sérotypage, SD Bioline®.